

Exploration Azimut Inc.

États financiers
31 août 2020 et 2019



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires d'Exploration Azimut Inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Exploration Azimut Inc. (la « Société ») aux 31 août 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 août 2020 et 2019;
- les états de la perte et de la perte globale pour les exercices clos à ces dates;
- les états des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Nochane Rousseau.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Montréal (Québec)
Le 24 décembre 2020

¹ FCPA auditeur, FCA, permis de comptabilité publique n° A122718

Exploration Azimut Inc.

États de la situation financière

(en dollars canadiens)

	Au 31 août 2020 \$	Au 31 août 2019 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)	5 827 207	2 979 133
Sommes à recevoir (note 6)	554 937	398 939
Charges payées d'avance	36 090	29 309
	<u>6 418 234</u>	<u>3 407 381</u>
Actif à long terme		
Crédits d'impôt et droits miniers à recevoir	925 952	839 171
Placements (note 7)	50 609	41 246
Immobilisations corporelles (note 8a)	40 021	77 401
Actifs incorporels (moins l'amortissement cumulé de 23 442 \$; 23 094 \$ au 31 août 2019)	1 065	814
Actifs au titre des droits d'utilisation (notes 3 et 8b)	526 951	-
Actifs d'exploration et d'évaluation (note 9)	10 343 468	5 000 443
	<u>11 888 066</u>	<u>5 959 075</u>
Total de l'actif	<u>18 306 300</u>	<u>9 366 456</u>
Passif et capitaux propres		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	1 498 557	2 125 448
Avances reçues pour travaux d'exploration	725 761	872 469
Obligations locatives (notes 3 et 10)	246 064	-
Passif lié à la prime sur les actions accréditives (note 12b)	935 100	-
	<u>3 405 482</u>	<u>2 997 917</u>
Passif à long terme		
Obligations locatives (notes 3 et 10)	118 658	-
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 11)	251 480	249 484
	<u>370 138</u>	<u>249 484</u>
Total du passif	<u>3 775 620</u>	<u>3 247 401</u>
Capitaux propres		
Capital social	32 685 285	24 895 476
Bons de souscription	-	78 800
Options d'achat d'actions	2 400 388	1 396 602
Surplus d'apport	3 787 210	3 787 210
Déficit	(24 342 203)	(24 039 033)
Total des capitaux propres	<u>14 530 680</u>	<u>6 119 055</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>18 306 300</u>	<u>9 366 456</u>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Événement subséquent (note 21)

Approuvé par le conseil d'administration

(s) Jean-Charles Potvin Administrateur

(s) Jean-Marc Lulin Administrateur (6)

Exploration Azimut Inc.

États de la perte et de la perte globale

Pour les exercices terminés les 31 août 2020 et 2019

(en dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions ordinaires)

	2020 \$	2019 \$
Produits		
Revenus de gestion de projets (notes 9c, d et l)	180 028	396 681
Charges		
Générales et administratives (note 15)	1 930 191	482 198
Exploration générale (note 15)	227 121	29 594
Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation (note 9)	4 291	920 963
Charges d'exploitation	2 161 603	1 432 755
Charges financières (produits), montant net		
Produit d'intérêt	(43 826)	(43 746)
Intérêts et frais bancaires	1 750	1 100
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	1 996	1 825
Intérêts sur les obligations locatives	7 642	-
	(32 438)	(40 821)
Autres (gains) pertes		
Autres gains	-	(2 098)
Variation de la juste valeur des placements	(9 363)	36 036
	(9 363)	33 938
Perte nette avant l'impôt sur le revenu	1 939 774	1 029 191
Recouvrement d'impôt sur le revenu différé (notes 12b et 17)	(1 636 604)	(72 853)
Perte et perte globale pour l'exercice	303 170	956 338
Perte par action de base et diluée	0,00	0,02
Nombre moyen pondéré d'actions de base et dilué en circulation	61 591 639	51 762 268

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Exploration Azimut Inc.

États des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 août 2020 et 2019

(en dollars canadiens, à l'exception des nombres d'actions ordinaires)

	Capital social		Bons de souscription		Options d'achat d'actions		Surplus d'apport	Déficit	Total
	Nombre ⁽¹⁾	\$	Nombre	\$	Nombre	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} septembre 2019	53 300 649	24 895 476	2 210 576	78 800	3 745 000	1 396 602	3 787 210	(24 039 033)	6 119 055
Perte et perte globale pour l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	(303 170)	(303 170)
Placement privé d'unités (note 12a)	4 085 712	1 293 999	2 042 855	136 000	-	-	-	-	1 429 999
Placement privé accréditif (note 12b)	3 638 345	6 784 982	-	-	-	-	-	-	6 784 982
Moins : Prime	-	(2 620 735)	-	-	-	-	-	-	(2 620 735)
Bons de souscription exercés (note 13)	4 253 431	1 928 215	(4 253 431)	(214 800)	-	-	-	-	1 713 415
Options d'achat d'actions octroyées (note 14)	-	-	-	-	1 245 000	1 259 926	-	-	1 259 926
Options d'achat d'actions exercées (note 14)	510 000	539 340	-	-	(510 000)	(256 140)	-	-	283 200
Frais d'émission d'actions	-	(135 992)	-	-	-	-	-	-	(135 992)
Solde au 31 août 2020	65 788 137	32 685 285	-	-	4 480 000	2 400 388	3 787 210	(24 342 203)	14 530 680
Solde au 1^{er} septembre 2018	48 559 496	23 677 449	-	-	4 095 000	1 503 141	3 761 610	(23 082 695)	5 859 505
Perte et perte globale pour l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	(956 338)	(956 338)
Placement privé	4 421 153	1 070 700	2 210 576	78 800	-	-	-	-	1 149 500
Options d'achat d'actions octroyées (note 14)	-	-	-	-	50 000	21 461	-	-	21 461
Options d'achat d'actions exercées (note 14)	320 000	211 200	-	-	(320 000)	(102 400)	-	-	108 800
Options d'achat d'actions échues (note 14)	-	-	-	-	(80 000)	(25 600)	25 600	-	-
Frais d'émission d'actions	-	(63 873)	-	-	-	-	-	-	(63 873)
Solde au 31 août 2019	53 300 649	24 895 476	2 210 576	78 800	3 745 000	1 396 602	3 787 210	(24 039 033)	6 119 055

Il n'y avait aucune action ordinaire non payée aux 31 août 2020 et 2019.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Exploration Azimut Inc.

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 août 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

	31 août 2020 \$	31 août 2019 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Perte pour l'exercice	(303 170)	(956 338)
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	12 040	8 401
Amortissement des actifs incorporels	348	352
Amortissement des actifs au titre des droits d'utilisation	47 924	-
Variation de la juste valeur des placements	(9 363)	36 036
Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation	4 291	920 963
Crédits de droits remboursables pour pertes et crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources, montant net	(19 128)	(12 427)
Rémunération fondée sur des actions	1 259 926	21 461
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	1 996	1 825
Recouvrement d'impôt sur le revenu différé	(1 636 604)	(72 853)
	<u>(641 740)</u>	<u>(52 580)</u>
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Sommes à recevoir	(270 902)	64 679
Charges payées d'avance	(6 781)	12 562
Comptes créditeurs et charges à payer	81 706	128 534
	<u>(195 977)</u>	<u>205 775</u>
	<u>(837 717)</u>	<u>153 195</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Placement privé d'unités	1 429 999	-
Placement privé accréditif	6 784 982	1 085 627
Frais d'émission d'actions	(185 023)	-
Bons de souscription exercés	1 713 415	-
Options d'achat d'actions exercées	283 200	108 800
Remboursement en capital des obligations locatives	(360 453)	-
	<u>9 666 120</u>	<u>1 194 427</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Avance reçue pour travaux d'exploration	1 283 444	4 676 500
Ajouts aux immobilisations corporelles	(12 920)	(26 642)
Ajouts aux actifs incorporels	(599)	-
Ajouts aux actifs d'exploration et d'évaluation	(8 062 173)	(6 024 870)
Produit de la vente de placements	-	49 648
Crédits d'impôt et droits miniers reçus	811 919	468 896
	<u>(5 980 329)</u>	<u>(856 468)</u>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 848 074	491 154
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>2 979 133</u>	<u>2 487 979</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>5 827 207</u>	<u>2 979 133</u>
Information additionnelle		
Intérêts reçus	(43 826)	(43 745)
Intérêts versés	7 693	17
Information additionnelle relative aux flux de trésorerie (note 20)		

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminus les 31 août 2020 et 2019

1 Nature des activités, renseignements généraux et liquidités

Exploration Azimut Inc. (« Azimut » ou la « Société »), régie par la Loi sur les sociétés par actions du Québec, se spécialise dans l'acquisition et l'exploration de propriétés minérales. Le siège social de la Société est situé au 110 rue De La Barre, bureau 224, Longueuil, Québec, Canada. Le secteur de l'exploitation minière et de l'exploration minérale implique un niveau de risque élevé et nul ne peut garantir que les programmes d'exploration et de mise en valeur prévus se solderont par des opérations minières rentables. Les actions de la Société se transigent à la Bourse de croissance TSX sous le symbole AZM.

Jusqu'à ce qu'il ait été déterminé qu'une propriété renferme des réserves ou des ressources minérales pouvant être exploitées économiquement, ladite propriété est considérée comme un actif d'exploration et d'évaluation (« E&E »). La Société n'a pas encore déterminé si ses propriétés renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La possibilité de récupérer les montants comptabilisés dans les actifs d'E&E dépend de la présence de réserves pouvant être exploitées économiquement, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et l'évaluation de ses propriétés, et du produit de la disposition des actifs d'E&E.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier les droits de propriété concernant les propriétés minérales dans lesquelles la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration et d'évaluation de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas les droits de propriété à la Société. Les droits de propriété peuvent être assujettis à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conformes aux exigences réglementaires.

Jusqu'à présent, la Société ne dispose pas de sources de revenus importantes et est considérée comme une société à l'étape de l'exploration et de l'évaluation.

Au 31 août 2020, la Société disposait d'un fonds de roulement de 3 012 752 \$ (409 464 \$ au 31 août 2019) incluant 5 827 207 \$ (2 979 133 \$ au 31 août 2019) en trésorerie et en équivalents de trésorerie.

La direction est d'avis que la Société dispose de fonds suffisants pour payer ses dépenses générales et administratives courantes, pour engager les dépenses d'E&E prévues et pour honorer ses passifs, obligations et engagements existants dans les douze (12) mois à venir lorsqu'ils seront exigibles. Pour évaluer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de tous les renseignements disponibles concernant l'avenir, incluant l'impact de la COVID-19. L'ampleur et la durée des impacts que le coronavirus pourrait avoir sur les activités de la Société, y compris ses fournisseurs de biens et de services, ses employés, et les marchés financiers mondiaux, restent incertaines pour l'instant. Ces événements pourraient provoquer dans l'avenir des changements importants dans la capacité de la Société à réaliser les activités d'E&E planifiées et à honorer ses obligations en vertu des termes des financements accreditifs ou sa capacité à obtenir du financement par emprunts ou par capitaux propres. La Société suit l'évolution de la situation afin d'être bien placée pour prendre des mesures adéquates au besoin. Pour poursuivre ses programmes d'E&E sur ses propriétés et ses activités au-delà du 31 août 2021, la Société devra périodiquement chercher à obtenir du financement sous forme d'émission de nouveaux instruments de capitaux propres, d'exercices d'options d'achat d'actions, et à rechercher des partenaires pour conclure des ententes d'option sur certaines de ses propriétés minérales, et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, ni que ces sources de financement ou ces initiatives seront à la portée de la Société ou qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société (voir la note 21).

2 Résumé des principales conventions comptables

Les principales conventions comptables utilisées pour dresser les présents états financiers sont décrites ci-dessous.

Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« *International Financial Reporting Standards* » ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). La Société a appliqué uniformément les conventions comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers conformes aux IFRS, y compris les données comparatives, sauf indication contraire. Le conseil d'administration a approuvé la publication des états financiers le 22 décembre 2020.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminus les 31 août 2020 et 2019

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés sur la base du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains instruments financiers à leur juste valeur.

Devise de présentation et devise fonctionnelle

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, qui est également la devise fonctionnelle de la Société.

Actifs contrôlés conjointement et activités d'exploration conjointes

Un actif contrôlé conjointement implique un contrôle conjoint et permet à la Société et à d'autres entreprises de détenir conjointement des actifs mis en commun ou acquis dans le cadre d'une entente, sans avoir à former une nouvelle société, un partenariat ou une autre entité.

Dans les cas où les activités de la Société se rapportent à des actifs contrôlés conjointement ou des activités d'exploration conjointes, les états financiers présentent la participation de la Société dans les actifs et les passifs, ainsi que les produits et les charges découlant des opérations conjointes.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités disponibles, les soldes bancaires et les placements temporaires très liquides dont l'échéance initiale est de trois (3) mois ou moins de la date d'acquisition et qui sont facilement convertibles en quantités déterminées de trésorerie.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie découlant des actifs sont échus ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans les états de la situation financière lorsqu'il existe un droit inconditionnel et juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Si l'actif financier n'est pas ultérieurement comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net, alors l'évaluation initiale inclut les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou la génération de l'actif. Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles les instruments ont été acquis.

- a) **Placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net** : Les placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont des placements en titres de capitaux propres initialement comptabilisés à la juste valeur et ultérieurement évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les états de la perte et de la perte globale.
- b) **Au coût amorti** : Les actifs financiers au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui se composent exclusivement de paiements de capital et d'intérêt détenus dans le cadre d'un modèle d'affaires dont le but est de percevoir ces montants. Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés au montant qu'il est prévu de recevoir moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour les ramener à la juste valeur. Ultérieurement, les actifs financiers au coût amorti sont évalués en utilisant la méthode du taux d'intérêt en vigueur, diminué d'une provision pour les pertes anticipées. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société ainsi que les sommes à recevoir sont classés dans cette catégorie.

Les placements sont présentement évalués à la juste valeur et les variations de la juste valeur, incluant tout produit d'intérêt ou de dividendes, sont comptabilisées dans les états de la perte et de la perte globale.

Passifs financiers au coût amorti : Les comptes créditeurs et charges à payer et les avances reçues pour travaux d'exploration sont classés dans les passifs financiers au coût amorti et sont initialement comptabilisés au montant exigible moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Les comptes créditeurs et charges

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminus les 31 août 2020 et 2019

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Instrument financiers (suite)

à payer et les avances reçues pour travaux d'exploration sont ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt en vigueur.

Les passifs financiers sont classés dans le passif à court terme si le paiement est exigible dans les douze (12) mois. Autrement, ils sont présentés dans le passif à long terme.

Dépréciation d'actifs financiers

Au coût amorti : La perte attendue représente l'écart entre le coût amorti de l'actif financier et la valeur actuelle des futurs flux de trésorerie anticipés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif est réduite de ce montant soit directement, soit indirectement par le biais d'un compte de correction de valeur. Les provisions pour les pertes anticipées sont ajustées à la hausse ou à la baisse lors de périodes ultérieures si le montant de la perte anticipée augmente ou diminue. Pour les créances commerciales, la Société applique une approche simplifiée, qui exige que les pertes attendues sur la durée de vie soient comptabilisées dès la comptabilisation initiale des sommes à recevoir. La Société suppose qu'il n'y a pas d'augmentation significative du risque de crédit pour les instruments dont le risque de crédit est faible.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les éléments de coût ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'un actif remplacé est décomptabilisée lors du remplacement. Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges dans les états de la perte et de la perte globale au cours de la période où ils sont engagés.

Les immobilisations corporelles sont amorties dès qu'elles deviennent disponibles selon la méthode du solde dégressif aux taux mentionnés ci-dessous, à l'exception du camp et du camp faisant l'objet d'un contrat de location-acquisition, qui sont amortis selon la méthode linéaire sur des périodes de 36 mois et 18 mois respectivement. L'amortissement du camp et du camp faisant l'objet d'un actif au titre des droits d'utilisation est capitalisé dans les actifs d'E&E.

	Taux
Ameublement de bureau	20 %
Matériel de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %
Équipement spécialisé	30 %
Véhicule	30 %

La Société répartit le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties significatives et amortit séparément chacune de ces parties. Les valeurs résiduelles, les méthodes d'amortissement et la durée de vie utile des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin.

Les gains et les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés dans les autres gains et pertes dans les états de la perte et de la perte globale.

Actifs incorporels identifiables

Les actifs incorporels de la Société comprennent des logiciels informatiques avec une durée de vie utile déterminée. Ces actifs sont capitalisés et amortis selon la méthode du solde dégressif à un taux de 30 %.

Actifs d'E&E

Les actifs d'E&E comprennent les dépenses d'exploration et d'évaluation différées et les propriétés minérales. Les coûts engagés pour les activités qui précèdent l'exploration et l'évaluation des ressources minérales, soit tous les coûts engagés

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminus les 31 août 2020 et 2019

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Actifs d'E&E (suite)

avant l'obtention des droits légaux d'exploration pour un secteur, sont passés en charges dès qu'ils sont engagés et sont présentés à la rubrique *Exploration générale* dans les états de la perte et de la perte globale.

Les actifs d'E&E comprennent les droits dans des propriétés minérales, payés ou acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche initiale de dépôts minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'information sur les dépôts minéralisés existants. Les droits de propriétés minérales sont comptabilisés au coût d'acquisition. Les droits de propriétés minérales et les options visant l'acquisition d'une participation indivise dans des droits de propriétés minérales sont amortis uniquement lorsque ces propriétés sont mises en production commerciale. Ces coûts sont dépréciés lorsque les propriétés sont abandonnées ou lorsque le recouvrement des coûts ou l'accès aux ressources est incertain.

De temps à autre, la Société peut acquérir ou se départir d'une propriété conformément aux modalités d'une entente d'option. Compte tenu du fait que les options ne peuvent être exercées qu'à l'entière discrétion du détenteur de l'option, les montants à payer ou à recevoir ne sont pas comptabilisés. Les paiements d'option sont comptabilisés comme des ajouts aux actifs d'E&E lorsque les paiements sont faits, ou en réduction des actifs d'E&E lorsque les paiements sont reçus.

Le produit de la vente de propriétés minérales est appliqué pour chaque propriété en réduction des coûts d'acquisition, puis en réduction des coûts d'exploration, et tout montant résiduel est porté dans les états de la perte et de la perte globale, à moins que des travaux soient contractuellement requis, auquel cas le gain résiduel est reporté et sera réduit lorsque les déboursés contractuels seront effectués.

Les fonds reçus de partenaires pour des travaux d'exploration réalisés sur certaines propriétés où la Société est gérant des travaux, conformément aux ententes, sont comptabilisés dans les états de la situation financière comme des avances reçues pour travaux d'exploration. Ces montants sont graduellement réduits lorsque les travaux d'exploration sont effectués. Les honoraires de gestion de projet reçus lorsque la Société est gérant des travaux sont portés dans les états de la perte et de la perte globale.

Les coûts d'E&E de la Société pour chaque secteur d'intérêt distinct sont capitalisés et comprennent les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires à la recherche de minerai, comme les levés topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. Ils reflètent également les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration ou acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs.

Les coûts d'E&E incluent le coût pour :

- établir le volume et la teneur de dépôts par des activités de forage carotté, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un corps minéralisé;
- déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement;
- les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins en infrastructures;
- les activités relatives aux permis; et
- les évaluations économiques visant à déterminer si le développement du matériel minéralisé est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation préliminaire, de préfaisabilité et de faisabilité.

Lorsqu'un projet entre en phase de développement, les coûts d'E&E sont capitalisés en coûts de développement dans les immobilisations corporelles et sont révisés pour dépréciation.

Les coûts d'E&E comprennent les frais généraux directement attribuables aux activités en question.

Les flux de trésorerie attribuables aux coûts d'E&E capitalisés sont classés dans les activités d'investissement dans les tableaux des flux de trésorerie.

Dépréciation d'actifs non financiers

Les immobilisations corporelles et les actifs d'E&E sont révisés pour dépréciation s'il y a des indications que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Les actifs d'E&E sont analysés par secteur d'intérêt. Si de telles indications existent, le montant recouvrable de l'actif est estimé afin de déterminer s'il y a dépréciation. Lorsque l'actif ne génère pas

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminus les 31 août 2020 et 2019

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Dépréciation d'actifs non financiers (suite)

de flux de trésorerie indépendants d'autres actifs, la Société estime le montant recouvrable du groupe d'actifs dont l'actif en question fait partie.

Le montant recouvrable d'un actif est équivalent au montant le plus élevé entre la juste valeur moins le coût de vente et la valeur d'usage. Pour déterminer la valeur d'usage, les futurs flux de trésorerie estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle, selon un taux d'actualisation avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques à l'actif pour lequel les futurs flux de trésorerie estimatifs n'ont pas été ajustés.

Si le montant recouvrable d'un actif ou d'un groupe d'actifs est considéré inférieur à sa valeur comptable, la valeur comptable est alors réduite au montant recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée dans les états de la perte et de la perte globale. Lorsqu'une reprise de valeur est ultérieurement comptabilisée, la valeur comptable est augmentée au montant recouvrable estimatif révisé, mais uniquement dans la mesure où ce montant ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Une reprise est comptabilisée en réduction de la charge pour perte de valeur dans la période.

Assistance gouvernementale

La Société a droit à un crédit d'impôt remboursable à l'égard des frais d'exploration admissibles engagés dans la province de Québec et à un crédit de droits miniers, lesquels sont appliqués en réduction des frais d'exploration différés ou comptabilisés dans les états de la perte et de la perte globale lorsque les frais d'exploration générale qui y sont associés ont été comptabilisés dans les états de la perte et de la perte globale.

Provisions et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite, résultant d'événements passés, lorsqu'il est probable d'un déboursé d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être évalué de façon fiable. Si l'impact est significatif, les provisions sont évaluées en actualisant les futurs flux de trésorerie anticipés à un taux avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et, au besoin, les risques spécifiques au passif.

Les provisions pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont évaluées en fonction des meilleures estimations de la direction quant à la charge nécessaire pour régler l'obligation à la date du bilan, et sont actualisées lorsque l'effet est significatif. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur un taux avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques au passif, en excluant les risques pour lesquels les futurs flux de trésorerie estimatifs ont déjà été ajustés. La hausse de la provision liée au passage du temps est comptabilisée dans les états de la perte et de la perte globale. Les changements dans les hypothèses ou les estimations sont reflétés dans la période où ils se produisent. La Société comptabilise également un montant correspondant d'actif, lequel est amorti de façon logique et systématique.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

La juste valeur des options d'achat d'actions accordées aux employés est comptabilisée en charge ou capitalisée dans les actifs d'E&E sur la période d'exercice, avec une augmentation correspondante des options d'achat d'actions. Un individu est considéré comme un employé lorsque cet individu est un employé à des fins juridiques ou fiscales (employé direct) ou s'il offre des services similaires à ceux offerts par un employé direct, incluant les administrateurs de la Société.

La juste valeur est évaluée à la date d'octroi et est comptabilisée sur la période au cours de laquelle les options pourront être exercées. La juste valeur des options octroyées est évaluée à l'aide du modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes, en tenant compte des conditions auxquelles les options ont été accordées. À chaque date de l'état de la situation financière, le montant comptabilisé en charge est ajusté pour refléter le nombre réel d'options d'achat d'actions qui devraient être exerçables.

Capital social et bons de souscription

Les actions ordinaires et les bons de souscription sont classés dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ou de bons de souscription sont comptabilisés en réduction des produits dans les capitaux propres dans la période où ces transactions ont lieu. Les produits découlant de placements d'unités sont répartis entre les

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminus les 31 août 2020 et 2019

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Capital social et bons de souscription (suite)

actions et les bons de souscription émis au prorata de leur valeur au sein des unités, en utilisant la méthode d'évaluation de Black-Scholes pour déterminer la juste valeur des bons de souscription émis.

Les bons de souscription émis à des courtiers en lien avec des financements par capitaux propres, sont comptabilisés dans les frais d'émission d'actions en réduction du capital social, avec un crédit correspondant aux bons de souscription.

Actions accréditatives

La Société finance certaines de ses dépenses d'E&E par le biais d'émissions d'actions accréditatives. La déduction fiscale des dépenses d'exploration fait l'objet d'une renonciation au bénéfice des investisseurs conformément aux lois fiscales en vigueur. La Société comptabilise un passif d'impôt différé pour les actions accréditatives et une charge d'impôt différé au moment où les dépenses admissibles sont engagées. L'écart (la « prime ») entre le prix coté des actions ordinaires et le montant payé pour les actions par les investisseurs, évalué selon la méthode de la valeur résiduelle, est comptabilisé dans les autres passifs, et est renversé dans les états de la perte et de la perte globale à titre de recouvrement d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles sont effectuées.

Impôt sur le revenu

L'impôt sur le revenu pour les périodes présentées comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt sur le revenu est comptabilisé dans les états de la perte et de la perte globale, sauf s'il concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement dans les autres éléments de la perte globale ou dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt est comptabilisé directement dans les autres éléments de la perte globale ou dans les capitaux propres, respectivement. Les impôts miniers sont des impôts perçus par les provinces canadiennes sur les activités minières et sont considérés comme des impôts sur le revenu puisque ces impôts sont basés sur un pourcentage des profits miniers.

La charge d'impôt exigible correspond à l'impôt qui devrait être payable sur les bénéfices imposables pour l'année, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la fin de la période, ajustés pour tenir compte de modifications aux impôts payables à l'égard d'années antérieures. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations pour lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle établit des provisions, lorsque approprié, sur la base des montants qu'elle prévoit verser aux autorités fiscales.

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du passif, en tenant compte des écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers. Les écarts temporaires ne sont pas pris en compte s'ils découlent de la comptabilisation initiale de l'écart d'acquisition ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le profit ou la perte comptable ni le profit ou la perte imposable.

Le montant d'impôt différé est basé sur la façon anticipée de réalisation ou de règlement de la valeur comptable des actifs et des passifs, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de présentation du bilan.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible contre lequel l'actif pourra être utilisé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont présentés comme étant à long terme et sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôt exigibles et les passifs d'impôt exigibles et lorsque les actifs et les passifs d'impôt différé sont liés à des impôts sur le revenu qui sont perçus par la même autorité fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes lorsqu'il y a une intention de régler les soldes sur une base nette.

Perte par action

La Société présente les données sur la perte par action de base et diluée pour ses actions ordinaires, calculées en divisant la perte par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. La perte par action diluée est déterminée en ajustant la perte et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte de l'effet de tous les bons de souscription, les unités de courtiers et les options d'achat d'actions qui pourraient faire augmenter le nombre total d'actions ordinaires, dans le cas où ceux-ci n'auraient pas un impact anti-dilutif.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminus les 31 août 2020 et 2019

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Information sectorielle

La Société n'exerce ses activités que dans un seul secteur : l'acquisition, l'exploration et l'évaluation de propriétés minérales. Toutes les activités de la Société se déroulent dans la province de Québec au Canada.

3 Nouvelles normes comptables

Adoption d'IFRS 16 – Contrats de location

Le 1^{er} septembre 2019, la Société a adopté la norme *IFRS 16, Contrats de location*, en remplacement d'*IAS 17, Contrats de location* et les interprétations y afférentes. La norme introduit un modèle unique pour la comptabilisation et l'évaluation au bilan pour les locataires, éliminant la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement. La Société a adopté la norme en utilisant l'approche rétrospective modifiée. Par conséquent, les résultats de 2019 de la Société n'ont pas été ajustés et continuent donc de refléter la comptabilisation des contrats de location en vertu de la norme IAS 17. En vertu de la norme IFRS 16, les charges d'amortissement sur les actifs au titre des droits d'utilisation et les charges d'intérêts sur les obligations locatives remplacent les frais de loyer, qui étaient auparavant comptabilisés selon la méthode linéaire dans les produits d'exploitation en vertu d'IAS 17 sur la durée de vie du bail.

À l'adoption d'IFRS 16, la Société a comptabilisé des obligations locatives en lien avec des baux qui avaient auparavant été classés comme des « contrats de location simple » selon les principes d'IAS 17. Au 1^{er} septembre 2019, la Société a comptabilisé un montant de 224 174 \$ en obligations locatives en lien avec des contrats de location simple antérieurs, qui sont désormais considérés comme des créances suivant l'adoption d'IFRS 16. Les contrats de location ont été évalués à la valeur actuelle des paiements de location résiduels sur une période résiduelle de quatre (4) ans, actualisés en utilisant le taux d'emprunt marginal de 3,96 %. Les actifs au titre des droits d'utilisation associés ont été évalués à un montant équivalent aux obligations locatives au 1^{er} septembre 2019.

À la suite de l'adoption d'IFRS 16, la convention comptable s'appliquant aux contrats de location a été appliquée à compter du 1^{er} septembre 2019, tel que décrit ci-dessous.

Dès l'entrée en vigueur d'un contrat, la Société évalue si le contrat est ou contient un bail. Un contrat est ou contient un bail si le contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié sur une période de temps en échange d'une contrepartie. Pour évaluer si un contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié, la Société évalue si :

- i) Le contrat implique l'utilisation d'un actif identifié;
- ii) La Société a le droit de recevoir la quasi-totalité des retombées économiques découlant de l'utilisation de l'actif sur la période d'utilisation; et
- iii) La Société a le droit de diriger l'utilisation de l'actif.

La Société comptabilise un actif au titre des droits d'utilisation et une obligation locative à la date d'entrée en vigueur du contrat de location. L'actif au titre des droits d'utilisation est initialement évalué au coût, qui se compose du montant initial de l'obligation locative ajustée pour tout paiement de location fait à la date ou avant la date d'entrée en vigueur, majoré de tous les coûts initiaux directement engagés et une estimation des coûts pour le démantèlement et l'enlèvement de l'actif sous-jacent ou pour restaurer l'actif sous-jacent ou le site où il est situé, déduction faite de tout incitatif de location reçu.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actuelle des paiements de location qui n'ont pas été versés à la date d'entrée en vigueur. Les paiements de location sont actualisés en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location si ce taux peut être déterminé, ou le taux d'emprunt marginal de la Société. La valeur comptable des loyers à payer doit être réévaluée s'il y a un changement dans la durée du contrat de location, des paiements de location qui sont essentiellement des paiements fixes, ou un changement dans l'évaluation d'une option d'achat d'une propriété sous-jacente.

L'actif au titre des droits d'utilisation est par la suite amorti selon la méthode linéaire à compter de la date d'entrée en vigueur jusqu'à la première des dates entre la fin de la durée de vie utile de l'actif au titre des droits d'utilisation ou la fin du terme de contrat de location. La durée de vie estimative des actifs au titre des droits d'utilisation est déterminée de la même façon que celle des immobilisations corporelles. De plus, les actifs au titre des droits d'utilisation sont périodiquement dépréciés, au besoin, et ajustés pour certaines réévaluations des passifs de location.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminus les 31 août 2020 et 2019

3 Nouvelles normes comptables (suite)

Adoption d'IFRS 16 – Contrats de location (suite)

Le terme du contrat de location est déterminé comme étant le terme non résiliable du bail plus toute période couverte par une option de prolongation du bail s'il est raisonnablement certain que cette option sera exercée, ou toute période couverte par une option de résiliation du bail s'il est raisonnablement certain que cette option ne sera pas exercée.

Le tableau suivant montre un rapprochement des engagements de la Société en vertu de contrats de location simple au 31 août 2019, lesquels ont été reportés dans les états financiers annuels audités de la Société, à titre d'obligations locatives comptabilisés au moment de l'application initiale d'IFRS 16 :

Engagements en vertu de contrats de location simple au 31 août 2019	246 621
Taux d'emprunt marginal moyen pondéré au 1 ^{er} septembre 2019	
Actualisé en utilisant le taux d'emprunt marginal au 1 ^{er} septembre 2019	(22 447)
Moins : Contrats de location à court terme passés en charges sur une base linéaire	-
Moins : Engagements n'étant pas en vigueur au 1 ^{er} septembre 2019	-
Obligations locatives lors de l'application initiale d'IFRS 16	224 174
Plus : Obligations locatives en vertu de contrats de location-financement au 31 août 2019	-
Obligations locatives au 1^{er} septembre 2019	224 174

4 Estimations, jugements et hypothèses comptables critiques

Plusieurs des montants présentés dans les états financiers exigent de la direction qu'elle procède à des estimations, qu'elle formule des hypothèses ou qu'elle exerce un jugement. Ces jugements et ces estimations sont réévalués en continu et sont basés sur l'expérience de la direction et sa connaissance des faits pertinents et des circonstances. Les résultats réels pourraient être différents des montants présentés dans les états financiers. Les révisions des estimations sont comptabilisées de façon prospective.

Les éléments où les hypothèses et les estimations ont un impact important sur les montants présentés dans les états financiers sont décrits ci-dessous :

a) Évaluation du crédit de droits remboursable pour perte et du crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

Les crédits de droits miniers remboursables et les crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources pour les périodes courante et antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'interprétation de la réglementation fiscale, y compris celle s'appliquant aux crédits de droits miniers et aux crédits d'impôt relatifs aux ressources, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement. Le calcul des crédits de droits miniers et des crédits d'impôts relatifs aux ressources réclamés par la Société implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues, ou de futurs changements à ces hypothèses, pourraient nécessiter des ajustements aux crédits de droits miniers et aux crédits d'impôt relatifs aux ressources, aux actifs et aux coûts d'E&E, et aux charges d'impôt sur le revenu lors d'exercices futurs.

Les montants comptabilisés dans les états financiers sont basés sur les meilleures estimations et le jugement de la Société tel que décrit ci-dessus. Toutefois, l'incertitude inhérente quant à l'issue finale de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait différer des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société, son rendement financier et ses flux de trésorerie.

4 Estimations, jugements et hypothèses comptables critiques (suite)

b) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations découlent du développement, de la construction et de l'exploitation normale de propriétés et d'immobilisations minières puisque les activités minières sont assujetties aux lois et règlements régissant la protection de l'environnement. Les coûts découlant des travaux de préparation pour le démantèlement d'un site, actualisés à leur valeur actuelle nette, sont comptabilisés et capitalisés dans la valeur comptable de l'actif, dès que l'obligation d'engager de tels coûts survient. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur un taux avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques au passif, en excluant les risques pour lesquels les futurs flux de trésorerie estimatifs ont déjà été ajustés. Le passif en question est ajusté à chaque période pour la désactualisation et pour des changements dans le taux d'actualisation basé sur les conditions actuelles du marché, le montant des flux de trésorerie sous-jacents requis pour régler l'obligation ou le moment où ils seront requis. La Société comptabilise également un montant d'actif correspondant, lequel est amorti sur la durée de vie utile résiduelle de l'actif.

Les futurs coûts de réhabilitation sont comptabilisés en se fiant sur les meilleures estimations de la direction, à la fin de chaque période, des charges décaissées non actualisées qui devront être engagées à chaque site. Toute variation de ces estimations est reflétée dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée. La comptabilisation des obligations de réhabilitation et de restauration exige de la direction qu'elle procède à des estimations des futurs coûts que la Société devra engager pour compléter les travaux de réhabilitation et de restauration requis pour se conformer aux lois et règlements en vigueur à chaque site. La Société estime également le moment où ces déboursés seront requis, qui est sujet à changement et qui est présentement estimé à 2025 (auparavant estimé à 2020); il s'agit d'une estimation comptable significative de la part de la Société. Les coûts réels engagés pourraient différer des montants estimés. De plus, l'évolution des lois et des règlements en matière d'environnement dans l'avenir pourrait augmenter l'ampleur des travaux de restauration et de réhabilitation qui devront être effectués par la Société. Toute augmentation des futurs coûts pourrait avoir une incidence importante sur les montants prévus pour les activités de restauration et de réhabilitation.

Les éléments où le jugement a un impact important sur les montants présentés dans les états financiers sont décrits ci-dessous :

a) Incertitude engendrée par la COVID-19

L'ampleur et la durée de la pandémie de COVID-19 sont toujours incertaines, tout comme les mesures mises en œuvre par les gouvernements et autres organisations pour limiter la propagation du virus. Toute estimation de l'issue et de la durée de ces éléments est sujette à une grande incertitude, et par conséquent les estimations quant à l'ampleur de l'incidence défavorable et importante que la COVID-19 pourrait avoir sur les activités de la Société, ses résultats financiers et sa situation financière lors de périodes futures sont aussi sujettes à une grande incertitude.

b) Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie en finançant son fonds de roulement et ses activités d'E&E futurs implique du jugement. Les estimations et les hypothèses sont réévaluées en continu et sont basées sur l'expérience historique et sur d'autres facteurs, notamment l'expectative d'événements futurs jugée raisonnable selon les circonstances. Les éléments qui impliquent un jugement important pour déterminer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée se rapportent au niveau prévu d'activités d'E&E dans l'avenir, lequel couvre, sans s'y limiter, les douze (12) mois suivant la fin de la période de présentation.

c) Dépréciation d'actifs non financiers

L'évaluation par la Société de la valeur comptable d'actifs non financiers repose sur différentes hypothèses et pourrait différer sensiblement des montants réellement recouvrables. Les montants recouvrables dépendent, en partie, de certains facteurs qui échappent, en tout ou en partie, au contrôle de la Société. Cette évaluation implique une comparaison des montants recouvrables estimatifs d'actifs non financiers à leurs valeurs comptables. Les montants recouvrables estimatifs pourraient être différents des montants réellement recouvrables, et ces écarts pourraient être significatifs et pourraient avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société et ses résultats d'exploitation. Les actifs sont révisés pour des indications de dépréciation à chaque date de l'état de la situation financière. Cette détermination exige un jugement important. Les facteurs qui pourraient déclencher une analyse de perte de valeur comprennent notamment, sans s'y limiter, d'importantes tendances baissières dans l'industrie ou l'économie en général,

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminus les 31 août 2020 et 2019

4 Estimations, jugements et hypothèses comptables critiques

c) Dépréciation d'actifs non financiers (suite)

des interruptions des activités d'exploration et d'évaluation, et une baisse significative des prix des substances.

À la suite d'une analyse de perte de valeur effectuée en 2020, les propriétés suivantes ont été dépréciées puisqu'aucune dépense d'exploration et d'évaluation n'a été budgétée et que certains claims ont été abandonnés ou ne seront vraisemblablement pas renouvelés (note 9) : dans la région du Nunavik, la propriété d'uranium a été dépréciée de 68 \$ et la propriété aurifère de 120 \$, pour une dépréciation totale de 188 \$. Dans la région de la Baie-James, les propriétés aurifères ont été dépréciées de 45 \$ et la propriété de chrome-EGP de 4 058 \$, pour une dépréciation totale de 4 103 \$.

5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 août 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient à 5 827 207 \$ (2 979 133 \$ au 31 août 2019) et comprenaient 3 070 594 \$ (255 253 \$ au 31 août 2019) en certificats de placement garantis portant intérêt à un taux de 1,35 % (1,35 % au 31 août 2019), encaissables en tout temps sans pénalité.

6 Sommes à recevoir

	2020	2019
	\$	\$
Crédits d'impôt et droits miniers à recevoir	-	105 924
Taxes à la consommation	485 192	248 300
Comptes clients	69 745	44 715
	<u>554 937</u>	<u>398 939</u>

7 Placements

	<u>Au 31 août 2020</u>			<u>Au 31 août 2019</u>		
	Cours du marché par action \$	Nombre d'actions	Juste valeur \$	Cours du marché par action \$	Nombre d'actions	Juste valeur \$
Eastmain Resources Inc.	0,230	20 000	4 600	0,175	20 000	3 500
Captor Capital Corp.	0,165	17 500	2 888	0,990	17 500	17 325
Silver Spruce Resources Inc.	0,075	30 000	2 250	0,045	30 000	1 350
Vision Lithium Inc.	0,040	25 000	1 000	0,040	25 000	1 000
Ressources Monarques Inc.	0,520	10 464	5 441	0,250	10 464	2 616
West African Resources Ltd	0,918	37 500	34 430	0,412	37 500	15 455
			<u>50 609</u>			<u>41 246</u>

Les placements se composent principalement d'actions ordinaires de sociétés canadiennes cotées en bourse. Les justes valeurs des placements en actions ordinaires sont basées sur les cours du marché pour ces actions sur des marchés boursiers reconnus à la fin de chaque période de présentation.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2020 et 2019

8 a) Immobilisations corporelles

	Ameuble- ment de bureau \$	Matériel de bureau \$	Matériel informatique \$	Équipement spécialisé \$	Camp \$	Véhicules \$	Total \$
Exercice terminé le 31 août 2020							
Valeur comptable nette à l'ouverture	1 790	13 446	23 431	220	38 148	366	77 401
Ajouts	859	-	12 061	-	-	-	12 920
Amortissement pour l'exercice ⁽¹⁾	(444)	(2 692)	(8 840)	(64)	(38 148)	(112)	(50 300)
Valeur comptable nette à la clôture	2 205	10 754	26 652	156	-	254	40 021
Au 31 août 2020							
Coût	22 125	29 914	76 764	14 832	596 813	3 702	744 150
Amortissement cumulé	(19 920)	(19 160)	(50 112)	(14 676)	(596 813)	(3 448)	(704 129)
Valeur comptable nette	2 205	10 754	26 652	156	-	254	40 021
Exercice terminé le 31 août 2019							
Valeur comptable nette à l'ouverture	1 426	15 676	3 228	316	75 472	526	96 644
Ajouts	724	1 006	24 912	-	-	-	26 642
Variation de l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	-	-	-	(1 509)	-	(1 509)
Amortissement pour l'exercice ⁽¹⁾	(360)	(3 236)	(4 709)	(96)	(35 815)	(160)	(44 376)
Valeur comptable nette à la clôture	1 790	13 446	23 431	220	38 148	366	77 401
Au 31 août 2019							
Coût	21 266	29 914	64 703	14 832	596 813	3 702	731 230
Amortissement cumulé	(19 476)	(16 468)	(41 272)	(14 612)	(558 665)	(3 336)	(653 829)
Valeur comptable nette	1 790	13 446	23 431	220	38 148	366	77 401

b) Actifs au titre des droits d'utilisation

	Bureaux \$	Camp Elmer \$	Total \$
Coût au 31 août 2019	-	-	-
Adoption d'IFRS 16 (note 3)	224 174	-	224 174
Coût au 1^{er} septembre 2019	224 174	-	224 174
Ajouts	-	501 001	501 001
Coût au 31 août 2020	224 174	501 001	725 175
Amortissement cumulé au 1^{er} septembre 2019	-	-	-
Amortissement pour l'exercice ⁽¹⁾	47 924	150 300	198 224
Amortissement cumulé au 31 août 2020	47 924	150 300	198 224
Valeur comptable nette au 1^{er} septembre 2019	224 174	-	224 174
Valeur comptable nette au 31 août 2020	176 250	350 701	526 951

⁽¹⁾ Un montant de 188 558 \$ (35 975 \$ au 31 août 2019) est inclus dans les actifs d'E&E pour l'amortissement du camp et des véhicules.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2020 et 2019

9 Actifs d'exploration et d'évaluation

Toutes les propriétés minérales sont situées dans la province de Québec.

Variations des actifs d'E&E en 2020

Propriété minérale	Participa- tion indivise	Coût au 31 août 2019	Ajouts	Paiements d'options	Produit reçu	Crédits d'impôt	Coût au 31 août 2020	Dépréciation cumulée au 31 août 2019	Dépréciation	Dépréciation cumulée au 31 août 2020	Valeur comptable nette au 31 août 2020
	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Baie James – Or											
Elmer	100										
Coûts d'acquisition		37 422	38 654	-	-	-	76 076	-	-	-	76 076
Coûts d'exploration		183 096	4 605 075	-	-	(396 913)	4 391 258	-	-	-	4 391 258
		<u>220 518</u>	<u>4 643 729</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(396 913)</u>	<u>4 467 334</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>4 467 334</u>
Duxbury	(a) 100										
Coûts d'acquisition		49 662	-	-	-	-	49 662	-	-	-	49 662
Coûts d'exploration		62 601	91 041	-	-	(1 230)	152 412	-	-	-	152 412
		<u>112 263</u>	<u>91 041</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(1 230)</u>	<u>202 074</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>202 074</u>
SOQUEM	(b) -										
Coûts d'acquisition		4	8 778	-	-	-	8 782	-	-	-	8 782
Coûts d'exploration		436 815	1 089 359	-	-	(329 099)	1 197 075	-	-	-	1 197 075
		<u>436 819</u>	<u>1 098 137</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(329 099)</u>	<u>1 205 857</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 205 857</u>
Dalmas	(c) 50										
Coûts d'acquisition		162	847	-	-	-	1 009	-	-	-	1 009
Coûts d'exploration		25 204	36 788	-	-	(14 498)	47 494	-	-	-	47 494
		<u>25 366</u>	<u>37 635</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(14 498)</u>	<u>48 503</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>48 503</u>
Galinée	(d) 50										
Coûts d'acquisition		3 862	10 530	-	-	-	14 392	-	-	-	14 392
Coûts d'exploration		43 496	23 423	-	-	(4 733)	62 186	-	-	-	62 186
		<u>47 358</u>	<u>33 953</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(4 733)</u>	<u>76 578</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>76 578</u>
Éléonore Sud	(e) 26,57										
Coûts d'acquisition		41 126	19 420	-	-	-	60 546	-	-	-	60 546
Coûts d'exploration		1 512 102	61 673	-	-	(8 694)	1 565 081	-	-	-	1 565 081
		<u>1 553 228</u>	<u>81 093</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(8 694)</u>	<u>1 625 627</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 625 627</u>
Opinaca A	(f) 50										
Coûts d'acquisition		35 798	-	-	-	-	35 798	-	-	-	35 798
Coûts d'exploration		33 201	757	-	-	(267)	33 691	-	-	-	33 691
		<u>68 999</u>	<u>757</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(267)</u>	<u>69 489</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>69 489</u>
Opinaca B	(g) 25										
Coûts d'acquisition		195	-	-	-	-	195	-	-	-	195
Coûts d'exploration		5 660	1 228	-	-	(536)	6 352	-	-	-	6 352
		<u>5 855</u>	<u>1 228</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(536)</u>	<u>6 547</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>6 547</u>
Opinaca D	100										
Coûts d'acquisition		120 828	-	-	-	-	120 828	(54 975)	-	(54 975)	65 853
Coûts d'exploration		245 769	781	-	-	(268)	246 282	(8 006)	-	(8 006)	238 276
		<u>366 597</u>	<u>781</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(268)</u>	<u>367 110</u>	<u>(62 981)</u>	<u>-</u>	<u>(62 981)</u>	<u>304 129</u>

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2020 et 2019

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Variations des actifs d'E&E en 2020 (suite)

Propriété minérale	Participa- tion indivise	Coût au 31 août 2019	Ajouts	Paiements d'options	Produit reçu	Crédits d'impôt	Coût au 31 août 2020	Dépréciation cumulée au 31 août 2019	Dépréciation	Dépréciation cumulée au 31 août 2020	Valeur comptable nette au 31 août 2020
	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Baie James – Or (suite)											
Wabamisk	(h)	49									
Coûts d'acquisition		2 878	-	-	-	-	2 878	-	-	-	2 878
Coûts d'exploration		24 032	5 897	-	-	(2 001)	27 928	-	-	-	27 928
		26 910	5 897	-	-	(2 001)	30 806	-	-	-	30 806
Corvet	(i)	100									
Coûts d'acquisition		62 777	1 080	-	-	-	63 857	-	-	-	63 857
Coûts d'exploration		994	7 942	-	-	(479)	8 457	-	-	-	8 457
		63 771	9 022	-	-	(479)	72 314	-	-	-	72 314
Kukamas	(j)	100									
Coûts d'acquisition		66 987	-	-	-	-	66 987	-	-	-	66 987
Coûts d'exploration		16 209	9 493	-	-	(527)	25 175	-	-	-	25 175
		83 196	9 493	-	-	(527)	92 162	-	-	-	92 162
Wapatik	(k)	100									
Coûts d'acquisition		-	33 880	-	(20 000)	-	13 880	-	-	-	13 880
Coûts d'exploration		-	33 577	-	-	(2 523)	31 054	-	-	-	31 054
		-	67 457	-	(20 000)	(2 523)	44 934	-	-	-	44 934
Pilipas		100									
Coûts d'acquisition		-	20 790	-	-	-	20 790	-	-	-	20 790
Coûts d'exploration		-	940	-	-	-	940	-	-	-	940
		-	21 730	-	-	-	21 730	-	-	-	21 730
Kaanaayaa		100									
Coûts d'acquisition		58 089	-	-	-	-	58 089	-	-	-	58 089
Coûts d'exploration		7 418	6 587	-	-	(392)	13 613	-	-	-	13 613
		65 507	6 587	-	-	(392)	71 702	-	-	-	71 702
Synclinal *	(i)	100									
Coûts d'acquisition		19 597	-	-	-	-	19 597	(19 597)	-	(19 597)	-
Coûts d'exploration		-	85	-	-	(40)	45	-	(45)	(45)	-
		19 597	85	-	-	(40)	19 642	(19 597)	(45)	(19 642)	-
Autre		100									
Coûts d'acquisition		34 990	-	-	-	-	34 990	(26 542)	-	(26 542)	8 448
Coûts d'exploration		37 025	497	-	-	(126)	37 396	(29 619)	-	(29 619)	7 777
		72 015	497	-	-	(126)	72 386	(56 161)	-	(56 161)	16 225
Total Baie James – Or		3 167 999	6 109 122	-	(20 000)	(762 326)	8 494 795	(138 739)	(45)	(138 784)	8 356 011

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2020 et 2019

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Variations des actifs d'E&E en 2020 (suite)

Propriété minérale	Participa- tion indivise	Coût au 31 août 2019 \$	Ajouts \$	Paiements d'options \$	Produit reçu \$	Crédits d'impôt \$	Coût au 31 août 2020 \$	Dépréciation cumulée au 31 août 2019 \$	Dépréciation cumulée au 31 août 2020 \$	Dépréciation \$	Valeur comptable nette au 31 août 2020 \$
	%										
Baie James – Chrome-EGP											
Chromaska	100										
Coûts d'acquisition		32 929	-	-	-	-	32 929	(32 929)	-	-	-
Coûts d'exploration		911 978	5 768	-	-	(1 710)	916 036	(911 978)	(4 058)	(916 036)	-
Total Baie James – Chrome-EGP		944 907	5 768	-	-	(1 710)	948 965	(944 907)	(4 058)	(948 965)	-
Baie James – Métaux de base											
Mercator	100										
Coûts d'acquisition		53 001	-	-	-	-	53 001	-	-	-	53 001
Coûts d'exploration		907	5 766	-	-	(282)	6 391	-	-	-	6 391
		53 908	5 766	-	-	(282)	59 392	-	-	-	59 392
Corne	100										
Coûts d'acquisition		26 727	-	-	-	-	26 727	-	-	-	26 727
Coûts d'exploration		907	7 118	-	-	(299)	7 726	-	-	-	7 726
		27 634	7 118	-	-	(299)	34 453	-	-	-	34 453
Autres *	100										
Coûts d'acquisition		10 353	822	-	-	-	11 175	(6 729)	-	(6 729)	4 446
Coûts d'exploration		2 844	-	-	-	-	2 844	(2 844)	-	(2 844)	-
		13 197	822	-	-	-	14 019	(9 573)	-	(9 573)	4 446
Total Baie James – Métaux de base		94 739	13 706	-	-	(581)	107 864	(9 573)	-	(9 573)	98 291
Total Baie James		4 207 645	6 128 596	-	(20 000)	(764 617)	9 551 624	(1 093 219)	(4 103)	(1 097 322)	8 454 302
Nunavik – Or											
Rex	(m)	100									
Coûts d'acquisition		1 279 411	-	-	-	-	1 279 411	(1 054 369)	-	(1 054 369)	225 042
Coûts d'exploration		4 032 643	1 514	-	-	-	4 034 157	(3 134 729)	-	(3 134 729)	899 428
		5 312 054	1 514	-	-	-	5 313 568	(4 189 098)	-	(4 189 098)	1 124 470
Duquet	(l) & (m)	100									
Coûts d'acquisition		7 325	-	-	-	-	7 325	-	-	-	7 325
Coûts d'exploration		8 732	-	-	-	-	8 732	-	-	-	8 732
		16 057	-	-	-	-	16 057	-	-	-	16 057
Rex Sud	(m)	100									
Coûts d'acquisition		453 353	-	-	-	-	453 353	(104 513)	-	(104 513)	348 840
Coûts d'exploration		346 971	1 755	-	-	-	348 726	(145 089)	-	(145 089)	203 637
		800 324	1 755	-	-	-	802 079	(249 602)	-	(249 602)	552 477

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2020 et 2019

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Variations des actifs d'E&E en 2020 (suite)

Propriété minérale	Participa- tion indivise	Coût au 31 août 2019	Ajouts	Paiements d'options	Produit reçu	Crédits d'impôt	Coût au 31 août 2020	Dépréciation cumulée au 31 août 2019	Dépréciation	Dépréciation cumulée au 31 août 2020	Valeur comptable nette au 31 août 2020
	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Nunavik – Or (suite)											
Nantais	(k) 100										
Coûts d'acquisition		172 357	-	-	-	-	172 357	(95 299)	-	(95 299)	77 058
Coûts d'exploration		324 017	-	-	-	-	324 017	(204 913)	-	(204 913)	119 104
		<u>496 374</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>496 374</u>	<u>(300 212)</u>	<u>-</u>	<u>(300 212)</u>	<u>196 162</u>
NCG *	100										
Coûts d'acquisition		738 282	-	-	-	-	738 282	(738 162)	(120)	(738 162)	-
Coûts d'exploration		982 241	-	-	-	-	982 241	(982 241)	-	(982 241)	-
		<u>1 720 523</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 720 523</u>	<u>(1 720 403)</u>	<u>(120)</u>	<u>(1 720 403)</u>	<u>-</u>
Total Nunavik – Or		8 345 332	3 269	-	-	-	8 348 601	(6 459 315)	(120)	(6 459 435)	1 889 166
Nunavik – Uranium											
Rae Nord *	100										
Coûts d'acquisition		484 838	-	-	-	-	484 838	(484 838)	-	(484 838)	-
Coûts d'exploration		709 237	120	-	-	(52)	709 305	(709 237)	(68)	(709 305)	-
		<u>1 194 075</u>	<u>120</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(52)</u>	<u>1 194 143</u>	<u>(1 194 075)</u>	<u>(68)</u>	<u>(1 194 143)</u>	<u>-</u>
Total Nunavik – Uranium		1 194 075	120	-	-	(52)	1 194 143	(1 194 075)	(68)	(1 194 143)	-
Total Nunavik		9 539 407	3 389	-	-	(52)	9 542 744	(7 653 390)	(188)	(7 653 578)	1 889 166
Total des actifs d'E&E		13 747 052	6 131 985	-	(20 000)	(764 669)	19 094 368	(8 746 609)	(4 291)	(8 750 900)	10 343 468

* Propriétés entièrement dépréciées mais où la Société détient toujours des titres miniers.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2020 et 2019

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Variations des actifs d'E&E en 2019

Propriété minérale	Participa- tion indivise	Coût au 31 août 2018	Ajouts	Paiements d'options	Produit reçu	Crédits d'impôt	Coût au 31 août 2019	Dépréciation		Dépréciation cumulée au 31 août 2019	Valeur comptable nette au 31 août 2019
								31 août 2018	Dépréciation		
	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Baie James – Or											
Elmer	100										
Coûts d'acquisition		20 045	17 377	-	-	-	37 422	-	-	-	37 422
Coûts d'exploration		2 219	318 285	-	-	(137 408)	183 096	-	-	-	183 096
		<u>22 264</u>	<u>335 662</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(137 408)</u>	<u>220 518</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>220 518</u>
Duxbury	(a) 100										
Coûts d'acquisition		48 568	1 094	-	-	-	49 662	-	-	-	49 662
Coûts d'exploration		26 152	52 910	-	-	(16 461)	62 601	-	-	-	62 601
		<u>74 720</u>	<u>54 004</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(16 461)</u>	<u>112 263</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>112 263</u>
SOQUEM	(b) -										
Coûts d'acquisition		4	-	-	-	-	4	-	-	-	4
Coûts d'exploration		-	775 157	-	-	(338 342)	436 815	-	-	-	436 815
		<u>4</u>	<u>775 157</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(338 342)</u>	<u>436 819</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>436 819</u>
Dalmas	(c) 50										
Coûts d'acquisition		162	-	-	-	-	162	-	-	-	162
Coûts d'exploration		-	44 727	-	-	(19 523)	25 204	-	-	-	25 204
		<u>162</u>	<u>44 727</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(19 523)</u>	<u>25 366</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>25 366</u>
Galinée	(d) 50										
Coûts d'acquisition		163	3 699	-	-	-	3 862	-	-	-	3 862
Coûts d'exploration		-	77 190	-	-	(33 694)	43 496	-	-	-	43 496
		<u>163</u>	<u>80 889</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(33 694)</u>	<u>47 358</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>47 358</u>
Éléonore Sud	(e) 26,57										
Coûts d'acquisition		41 126	-	-	-	-	41 126	-	-	-	41 126
Coûts d'exploration		1 029 800	690 581	-	-	(208 279)	1 512 102	-	-	-	1 512 102
		<u>1 070 926</u>	<u>690 581</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(208 279)</u>	<u>1 553 228</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 553 228</u>
Opinaca A	(f) 50										
Coûts d'acquisition		35 710	88	-	-	-	35 798	-	-	-	35 798
Coûts d'exploration		27 881	8 614	-	-	(3 294)	33 201	-	-	-	33 201
		<u>63 591</u>	<u>8 702</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(3 294)</u>	<u>68 999</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>68 999</u>
Opinaca B	(g) 25										
Coûts d'acquisition		195	-	-	-	-	195	-	-	-	195
Coûts d'exploration		5 035	625	-	-	-	5 660	-	-	-	5 660
		<u>5 230</u>	<u>625</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>5 855</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>5 855</u>
Opinaca D	100										
Coûts d'acquisition		113 748	7 080	-	-	-	120 828	(54 975)	-	(54 975)	65 853
Coûts d'exploration		224 214	25 888	-	-	(4 333)	245 769	(8 006)	-	(8 006)	237 763
		<u>337 962</u>	<u>32 968</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(4 333)</u>	<u>366 597</u>	<u>(62 981)</u>	<u>-</u>	<u>(62 981)</u>	<u>303 616</u>

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2020 et 2019

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Variations des actifs d'E&E en 2019 (suite)

Propriété minérale	Participa- tion indivise	Coût au 31 août 2018	Ajouts	Paiements d'options	Produit reçu	Crédits d'impôt	Coût au 31 août 2019	Dépréciation cumulée au 31 août 2018	Dépréciation	Dépréciation cumulée au 31 août 2019	Valeur comptable nette au 31 août 2019
	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Baie James – Or (suite)											
Wabamisk	(h)	49									
Coûts d'acquisition		2 878	-	-	-	-	2 878	-	-	-	2 878
Coûts d'exploration		17 360	11 550	-	-	(4 878)	24 032	-	-	-	24 032
		20 238	11 550	-	-	(4 878)	26 910	-	-	-	26 910
Corvet	(i)	100									
Coûts d'acquisition		10 853	51 924	-	-	-	62 777	-	-	-	62 777
Coûts d'exploration		-	1 764	-	-	(770)	994	-	-	-	994
		10 853	53 688	-	-	(770)	63 771	-	-	-	63 771
Kukamas	(j)	100									
Coûts d'acquisition		10 551	56 436	-	-	-	66 987	-	-	-	66 987
Coûts d'exploration		1 574	25 972	-	-	(11 337)	16 209	-	-	-	16 209
		12 125	82 408	-	-	(11 337)	83 196	-	-	-	83 196
Kaanaayaa		100									
Coûts d'acquisition		-	58 089	-	-	-	58 089	-	-	-	58 089
Coûts d'exploration		-	13 164	-	-	(5 746)	7 418	-	-	-	7 418
		-	71 253	-	-	(5 746)	65 507	-	-	-	65 507
Alliance avec SOQUEM *	(i)	100									
Coûts d'acquisition		19 597	-	-	-	-	19 597	-	(19 597)	(19 597)	-
Coûts d'exploration		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		19 597	-	-	-	-	19 597	-	(19 597)	(19 597)	-
Autre		100									
Coûts d'acquisition		33 178	1 812	-	-	-	34 990	-	(26 542)	(26 542)	8 448
Coûts d'exploration		36 765	443	-	-	(183)	37 025	-	(29 619)	(29 619)	7 406
		69 943	2 255	-	-	(183)	70 215	-	(56 161)	(56 161)	15 854
Total Baie James – Or		1 707 778	2 244 469	-	-	(784 248)	3 167 999	(62 981)	(75 758)	(138 739)	3 029 260
Baie James – Chrome-EGP											
Chromaska *		100									
Coûts d'acquisition		30 672	2 257	-	-	-	32 929	(10 551)	(22 378)	(32 929)	-
Coûts d'exploration		899 494	19 411	-	-	(6 927)	911 978	(105 334)	(806 644)	(911 978)	-
Total Baie James – Chrome-EGP		930 166	21 668	-	-	(6 927)	944 907	(115 885)	(829 022)	(944 907)	-

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2020 et 2019

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Variations des actifs d'E&E en 2019 (suite)

Propriété minérale	Participa- tion indivise	Coût au 31 août 2018	Ajouts	Paiements d'options	Produit reçu	Crédits d'impôt	Coût au 31 août 2019	Dépréciation cumulée au 31 août 2018	Dépréciation	Dépréciation cumulée au 31 août 2019	Valeur comptable nette au 31 août 2019
	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Baie James – Métaux de base											
Mercator	100										
Coûts d'acquisition		-	53 001	-	-	-	53 001	-	-	-	53 001
Coûts d'exploration		-	1 610	-	-	(703)	907	-	-	-	907
		-	54 611	-	-	(703)	53 908	-	-	-	53 908
Corne	100										
Coûts d'acquisition		-	26 727	-	-	-	26 727	-	-	-	26 727
Coûts d'exploration		-	1 610	-	-	(703)	907	-	-	-	907
		-	28 337	-	-	(703)	27 634	-	-	-	27 634
Autres	100										
Coûts d'acquisition		6 729	3 624	-	-	-	10 353	-	(6 729)	(6 729)	3 624
Coûts d'exploration		-	5 047	-	-	(2 203)	2 844	-	(2 844)	(2 844)	-
		6 729	8 671	-	-	(2 203)	13 197	-	(9 573)	(9 573)	3 624
Total Baie James – Métaux de base		6 729	91 619	-	-	(3 609)	94 739	-	(9 573)	(9 573)	85 166
Total Baie James		2 644 673	2 357 756	-	-	(794 784)	4 207 645	(178 866)	(914 353)	(1 093 219)	3 114 426
Nunavik – Or											
Rex	(m)	100									
Coûts d'acquisition		1 279 411	-	-	-	-	1 279 411	(1 054 369)	-	(1 054 369)	225 042
Coûts d'exploration		4 025 297	12 256	-	-	(4 910)	4 032 643	(3 134 729)	-	(3 134 729)	897 914
		5 304 708	12 256	-	-	(4 910)	5 312 054	(4 189 098)	-	(4 189 098)	1 122 956
Duquet	(l) & (m)	100									
Coûts d'acquisition		3 776	3 549	-	-	-	7 325	-	-	-	7 325
Coûts d'exploration		280	15 000	-	-	(6 548)	8 732	-	-	-	8 732
		4 056	18 549	-	-	(6 548)	16 057	-	-	-	16 057
Rex Sud	(m)	100									
Coûts d'acquisition		436 197	17 156	-	-	-	453 353	(104 513)	-	(104 513)	348 840
Coûts d'exploration		335 864	17 785	-	-	(6 678)	346 971	(145 089)	-	(145 089)	201 882
		772 061	34 941	-	-	(6 678)	800 324	(249 602)	-	(249 602)	550 722
Nantais	(m)	100									
Coûts d'acquisition		143 219	29 138	-	-	-	172 357	(95 299)	-	(95 299)	77 058
Coûts d'exploration		317 332	11 846	-	-	(5 161)	324 017	(204 913)	-	(204 913)	119 104
		460 551	40 984	-	-	(5 161)	496 374	(300 212)	-	(300 212)	196 162
NCG*		100									
Coûts d'acquisition		738 162	120	-	-	-	738 282	(738 162)	-	(738 162)	120
Coûts d'exploration		982 241	-	-	-	-	982 241	(982 241)	-	(982 241)	-
		1 720 403	120	-	-	-	1 720 523	(1 720 403)	-	(1 720 403)	120
Total Nunavik – Or		8 261 779	106 850	-	-	(23 297)	8 345 332	(6 459 315)	-	(6 459 315)	1 886 017

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2020 et 2019

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Variations des actifs d'E&E en 2019 (suite)

Propriété minérale	Participa- tion indivise	Coût au 31 août 2018	Ajouts	Paiements d'options	Produit reçu	Crédits d'impôt	Coût au 31 août 2019	Dépréciation cumulée au 31 août 2018	Dépréciation	Dépréciation cumulée au 31 août 2019	Valeur comptable nette au 31 août 2019
	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Nunavik – Polymétallique											
Qassituq *	100										
Coûts d'acquisition		41 534	-	-	-	-	41 534	(37 163)	(4 371)	(41 534)	-
Coûts d'exploration		35 743	-	-	-	-	35 743	(35 706)	(37)	(35 743)	-
Total Nunavik – Polymétallique		77 277	-	-	-	-	77 277	(72 869)	(4 408)	(72 277)	-
Nunavik – Uranium											
Rae Nord*	100										
Coûts d'acquisition		484 706	132	-	-	-	484 838	(484 706)	(132)	(484 838)	-
Coûts d'exploration		707 167	2 070	-	-	-	709 237	(707 167)	(2 070)	(709 237)	-
Total Nunavik – Uranium		1 191 873	2 202	-	-	-	1 194 075	(1 191 873)	(2 202)	(1 194 075)	-
Total Nunavik		9 530 929	109 052	-	-	(23 297)	9 616 684	(7 724 057)	(6 610)	(7 730 667)	1 886 017
Total des actifs d'E&E		12 175 602	2 466 808	-	-	(818 081)	13 824 329	(7 902 923)	(920 963)	(8 823 886)	5 000 443

* Propriétés entièrement dépréciées mais où la Société détient toujours des titres miniers.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2020 et 2019

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

a) La propriété Duxbury était l'une des cibles identifiées dans le cadre du rapport soumis à SOQUEM Inc. (« SOQUEM ») en vertu de l'Alliance de la Baie James le 22 septembre 2016 (voir *b*). Le 22 février 2019, SOQUEM a convenu de renoncer à ses droits exclusifs sur la propriété Duxbury. En janvier 2020, la Société a amalgamé les propriétés Duxbury et Elmer pour ne former qu'une seule propriété du nom d'Elmer.

b) Le 22 septembre 2016, la Société a formé avec SOQUEM l'alliance stratégique de la Baie James (l'« Alliance de la Baie James ») afin d'identifier, d'acquérir et d'explorer des cibles aurifères à fort potentiel dans le territoire d'Eeyou Istchee-Baie James (la « région de la Baie James ») au Québec. Dans le cadre de l'Alliance de la Baie James, la Société a livré un rapport de ciblage à SOQUEM en contrepartie d'un paiement de 100 000 \$ en trésorerie.

Dans le cadre de l'entente initiale de l'Alliance de la Baie James, quatre (4) propriétés ont été acquises aux frais de SOQUEM : Munischiwan, Pikwa, Pontois et Desceliers (les « propriétés SOQUEM »). Selon les modalités de l'entente, chacun des partenaires détient une participation de 50 % dans les propriétés SOQUEM. SOQUEM a l'option d'acquérir la participation d'Azimut en investissant un total de 3 millions de dollars en travaux d'exploration sur une période de quatre (4) ans, incluant du forage au diamant. Azimut conserve une redevance de 2 % du rendement net de fonderie (*Net Smelter Return* ou « NSR »), dont 0,8 % pourra être racheté pour la somme de 800 000 \$ en trésorerie.

Le 25 avril 2019, Azimut et SOQUEM ont signé une entente visant à modifier les termes de l'Alliance de la Baie James, en stipulant que SOQUEM avait acquis sa participation de 100 % en investissant un montant de 2 715 992 \$ en travaux d'exploration et en accordant à Azimut une option permettant de récupérer une participation de 50 % dans les propriétés SOQUEM en contrepartie de travaux d'exploration totalisant 3 317 427 \$ sur une période de trois (3) ans, soit le même montant que le montant cumulatif investi par SOQUEM en travaux d'exploration sur les propriétés SOQUEM, la propriété Dalmas et la propriété Galinée. Azimut est gérant des travaux durant cette période d'option de rachat. Durant les travaux sur le terrain, SOQUEM a le droit de fournir jusqu'à 30 % du personnel de terrain de la Société à un taux mutuellement convenu.

c) La propriété Dalmas faisait l'objet d'une entente de coentreprise entre Azimut et SOQUEM datant du 20 juin 2018, basé sur les résultats d'un programme de reconnaissance (voir *i*). Selon les modalités de l'entente, SOQUEM a acquis une participation de 50 % dans la propriété en versant un paiement de 12 421 \$ en trésorerie pour couvrir les coûts de jalonnement des titres miniers acquis en 2017 et 2018. SOQUEM a l'option d'acquérir la participation de la Société en investissant un total de 750 000 \$ en travaux d'exploration sur une période de quatre (4) ans, incluant du forage au diamant.

Le 25 avril 2019, Azimut et SOQUEM ont signé une entente visant à modifier les termes de l'Alliance de la Baie James. Selon les termes de l'entente modifiée, la propriété Dalmas reste un projet en coentreprise à 50/50. Le montant cumulatif dépensé par SOQUEM en travaux d'exploration au moment de la modification s'élevait à 107 045 \$. Azimut reste gérant des travaux. Durant les travaux sur le terrain, SOQUEM a le droit de fournir jusqu'à 30 % du personnel de terrain de la Société à un taux mutuellement convenu.

d) La propriété Galinée faisait l'objet d'une entente de coentreprise entre Azimut et SOQUEM datant du 20 juin 2018, basé sur les résultats d'un programme de reconnaissance (voir *i*). Selon les modalités de l'entente, SOQUEM a acquis une participation de 50 % dans la propriété en versant un paiement de 87 900 \$ en trésorerie pour couvrir les coûts de jalonnement des titres miniers acquis en 2017 et 2018. SOQUEM a l'option d'acquérir la participation de la Société en investissant un total de 1,5 million de dollars en travaux d'exploration sur une période de quatre (4) ans, incluant du forage au diamant.

Le 25 avril 2019, Azimut et SOQUEM ont signé une entente visant à modifier les termes de l'Alliance de la Baie James. Selon les termes de l'entente modifiée, la propriété Galinée reste un projet en coentreprise à 50/50. Le montant cumulatif dépensé par SOQUEM en travaux d'exploration au moment de la modification s'élevait à 494 390 \$. Azimut reste gérant des travaux durant. Durant les travaux sur le terrain, SOQUEM a le droit de fournir jusqu'à 30 % du personnel de terrain de la Société à un taux mutuellement convenu.

e) La propriété Éléonore Sud a fait l'objet d'une lettre d'intention signée en 2006 en vertu de laquelle Azimut a convenu de former une coentreprise tripartite avec Les Mines Opinaca Itée, une filiale à part entière de Newmont Inc. (« Newmont ») et Eastmain Resources Inc. (« Eastmain Resources »). La propriété Éléonore Sud inclut 166 claims de la propriété Opinaca C et 116 claims détenus par Newmont. En février 2008, Eastmain Resources a acquis une participation de 33,33 % dans la propriété Éléonore Sud en versant un montant cumulatif de 185 000 \$ en trésorerie à la Société, en accordant 30 000 actions ordinaires à la Société et en finançant des travaux d'exploration totalisant 4 millions de dollars.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2020 et 2019

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Au 31 août 2020, la propriété Éléonore Sud était détenue selon les pourcentages suivants : Azimut 26,57 %, Newmont 36,71 % et Eastmain Resources 36,72 %.

- f) La propriété Opinaca A est un projet en coentreprise à 50/50 avec Everton Resources Inc. (« Everton »). Everton a acquis sa participation en versant un montant cumulatif de 180 000 \$ en trésorerie en mars 2010 et en engageant un montant total de 2,8 millions de dollars en dépenses d'exploration.
- g) La propriété Opinaca B était un projet en coentreprise à 50/50 avec Everton après que cette dernière ait versé un montant cumulatif de 160 000 \$ en trésorerie en mars 2010 et ait engagé un montant total de 2 millions de dollars en dépenses d'exploration. En septembre 2010, Azimut et Everton ont accordé à Hecla Québec Inc. (« Hecla ») l'option d'acquérir une participation de 50 % dans la propriété Opinaca B. Selon les termes de l'entente, Hecla peut également acquérir une participation additionnelle de 10 %, portant sa participation totale à 60 %, en contrepartie de paiements cumulatifs de 300 000 \$ en trésorerie, de dépenses d'exploration totalisant 3 millions de dollars dans les trois (3) ans suivant la date d'élection, et du dépôt d'une étude de préfaisabilité indépendante le ou avant le quatrième (4^e) anniversaire. Dans l'éventualité où des ressources minérales d'au moins 2 millions d'onces d'or à une teneur moyenne d'au moins 6 grammes d'or par tonne sont découvertes avant la fin de la huitième (8^e) année de l'entente d'option initiale, Hecla devra verser 1,5 million de dollars en actions ordinaires de Hecla, conditionnel à l'approbation des autorités réglementaires. La Société recevra 50 % des actions émises.

En novembre 2018, Hecla avait acquis une participation de 50 % dans la propriété Opinaca B en versant des paiements cumulatifs de 580 000 \$ en trésorerie et en réalisant des travaux pour un montant total de 6 millions de dollars. Azimut a reçu des paiements cumulatifs de 290 000 \$ en trésorerie. Azimut détient une participation de 25 % dans la propriété Opinaca B.

- h) La propriété Wabamisk est détenue à 49 % par Azimut et à 51 % par Newmont depuis le 30 août 2010, lorsque Newmont a versé un montant cumulatif de 500 000 \$ en trésorerie et a effectué des travaux d'exploration totalisant 4 millions de dollars. En 2011, Newmont a décidé d'aller de l'avant avec la deuxième option visant à acquérir une participation additionnelle de 19 % dans la propriété, suivant le dépôt d'une étude de faisabilité dans un délai de dix (10) ans, délais qui est désormais expiré.
- i) Les propriétés Corvet, Synclinal, Dalmas (voir *c*), Galinée (voir *d*), Sauvolles et Orsigny (auparavant, les « propriétés de l'Alliance avec SOQUEM ») ont fait l'objet d'un programme d'exploration de reconnaissance financé par SOQUEM (en vertu d'un programme de financement convenu le 5 mai 2017) visant l'acquisition de données qui seraient utilisées pour déterminer quelles propriétés seraient retenues pour d'autres investissements dans le cadre de l'Alliance de la Baie James. Les propriétés Sauvolles et Orsigny ont été dépréciées en 2019.

Le 22 février 2019, SOQUEM a convenu de renoncer à son droit exclusif d'acquérir une participation dans les propriétés Corvet et Synclinal. En mai 2020, Azimut a amalgamé les propriétés Corvet et Masta-2 pour former une seule propriété du nom de Corvet.

- j) La propriété Kukamas était l'une des cibles identifiées dans le cadre d'un rapport soumis à SOQUEM en vertu de l'Alliance de la Baie James (voir *b*). Le 22 février 2019, SOQUEM a convenu de renoncer à ses droits exclusifs sur la propriété Kukamas.
- k) La propriété Wapatik a fait l'objet d'une lettre de vente en vertu de laquelle une offre exclusive a été faite à Mont Royal Resources Limited (« Mont Royal ») en contrepartie d'un paiement de 20 000 \$ en trésorerie à Azimut. Le 21 septembre 2020, la Société a octroyé à Mont Royal l'option d'acquérir une participation de 50 % dans la propriété Wapatik en versant des paiements totalisant 80 000 \$ en trésorerie à Azimut, en finançant un minimum de 4 millions de dollars en dépenses d'exploration sur une période de quatre (4) ans et en réalisant un minimum de 4 000 mètres de forage au diamant. Selon les modalités de l'entente, Mont Royal peut acquérir une participation additionnelle de 20 %, portant sa participation totale à 70 %, en faisant un paiement additionnel de 120 000 \$ en trésorerie, en engageant un montant additionnel de 3 millions de dollars en travaux d'exploration sur une période de trois (3) ans suivant la date d'élection, et en déposant une évaluation économique préliminaire conforme au Règlement 43-101 le ou avant le troisième (3^e) anniversaire de la date d'élection.
- l) La propriété Duquet a été transférée à Azimut en contrepartie d'une redevance globale de 2,25 % NSR sur la propriété dans le cadre d'une entente intervenue avec SOQUEM, Exploration Osisko-Baie James Inc. et Newmont Northern Mining ULC le 30 septembre 2015. La propriété Duquet a été regroupée avec la propriété Rex pour former une seule propriété du nom de Rex-Duquet et est sujette à l'Alliance stratégique du Nunavik (l'« Alliance du Nunavik »).

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2020 et 2019

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

m) L'Alliance du Nunavik a été formée le 25 avril 2019 entre Azimut et SOQUEM et prévoit que SOQUEM aura l'option d'acquérir une participation initiale de 50 % dans les propriétés Rex-Duquet, Rex Sud et Nantais en investissant 16 millions de dollars en travaux d'exploration sur une période de quatre (4) ans, incluant un engagement ferme de 4 millions de dollars par année pendant les deux (2) premières années. SOQUEM pourra également acquérir une participation additionnelle de 10 % en investissant 8 millions de dollars par propriété désignée sur une période de deux (2) ans, incluant le dépôt d'une évaluation économique préliminaire. Azimut est gérant des travaux dans le cadre de l'Alliance du Nunavik. Durant les travaux de terrain, SOQUEM a le droit de fournir jusqu'à 30 % du personnel de terrain de la Société à un taux mutuellement convenu.

10 Obligations locatives

La Société loue des espaces à bureaux, des installations d'entreposage et de l'équipement d'exploration. Le bail des espaces à bureaux est valide pour cinq (5) ans jusqu'au 30 juin 2023, avec option de renouvellement pour une période additionnelle de deux ans aux mêmes conditions. La Société n'envisage pas d'exercer l'option de renouvellement puisqu'elle pourrait nécessiter un emplacement différent pour accommoder la croissance de l'entreprise et pour tirer profit des conditions économiques actuelles lui permettant de négocier des modalités favorables. Les installations d'entreposage et l'équipement d'exploration font l'objet d'une location mensuelle et sont des éléments de faible valeur. La Société a choisi de ne pas comptabiliser d'actifs au titre des droits d'utilisation ni de passifs de location pour ces contrats de location.

	31 août 2020	31 août 2019
	\$	\$
Solde d'ouverture	-	-
Adoption d'IFRS 16 (note 3)	224 174	-
Ajouts	501 001	-
Remboursement de capital au cours de l'exercice	(360 453)	-
Solde de fermeture	364 722	-
Moins : Obligations locatives à court terme	246 064	-
Obligations locatives à long terme	118 658	-

11 Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	31 août 2020	31 août 2019
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	249 484	249 168
Changement de l'estimation	-	(1 509)
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	1 996	1 825
Solde à la fin de l'exercice	251 480	249 484

Les flux de trésorerie non actualisés estimatifs requis pour régler les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations s'élèvent à 251 480 \$. Un taux d'actualisation de 0,8 % (0,8 % au 31 août 2019) a été utilisé pour estimer les obligations en 2020, et le calcul suppose que les déboursés nécessaires pour régler les obligations seraient effectués en 2025. Si la Société décide de cesser l'exploration sur les propriétés Rex ou Rex Sud, il est supposé que les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations seront réglées en 2025. Si la Société décide de poursuivre ses activités sur les propriétés Rex ou Rex Sud, de façon autonome ou dans le cadre d'un partenariat, les obligations seront acquittées plus tard dans l'avenir. La Société révisé, à chaque trimestre, le moment prévu du paiement des flux de trésorerie requis pour régler les obligations et ajuste les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de façon conséquente.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2020 et 2019

12 Capital social

Un nombre illimité d'actions ordinaires est autorisé, sans valeur nominale, votantes et participantes.

a) Émission d'unités

La Société a clôturé un placement privé sans courtier de 1 429 999 \$, correspondant à 4 085 712 unités au prix de 0,35 \$ par unité. Chaque unité était composée d'une (1) action ordinaire et d'un demi-(1/2) bon de souscription d'action ordinaire, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acheter une action ordinaire additionnelle au prix d'exercice de 0,46 \$ pendant une période de 18 mois suivant la date de clôture. La première tranche de 1 080 000 \$, correspondant à 3 085 714 unités (3 085 714 actions ordinaires et 1 542 856 bons de souscription venant à échéance le 27 mars 2021), a été clôturée le 27 septembre 2019, et la deuxième tranche de 349 999 \$, correspondant à 998 998 unités (999 998 actions ordinaires et 499 999 bons de souscription venant à échéance le 10 avril 2021), a été clôturée le 10 octobre 2019. Durant l'exercice terminé le 31 août 2020, tous les bons de souscription ont été exercés.

Du produit total reçu des unités, un montant de 136 000 \$ a été alloué aux bons de souscription et 1 293 999 \$ aux actions ordinaires, au prorata de la juste valeur estimative déterminée en utilisant le modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,6 %, durée de vie prévue de 18 mois, taux de volatilité annualisé de 66 % (basé sur la volatilité historique de la Société dans les 18 mois précédant la date d'émission) et taux de dividende de 0 %.

Le 21 décembre 2018, la Société a clôturé un placement privé sans courtier de 1 149 500 \$ visant 4 421 153 unités au prix de 0,26 \$ par unité. Chaque unité se compose d'une (1) action ordinaire et d'un demi-(1/2) bon de souscription d'action ordinaire, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire additionnelle de la Société au prix d'exercice de 0,35 \$ jusqu'au 21 juin 2020. De la contrepartie totale reçue pour les unités, un montant de 78 800 \$ a été alloué aux bons de souscription et 1 070 700 \$ aux actions ordinaires, au prorata de la juste valeur estimative déterminée en utilisant le modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,9 %, durée de vie prévue de 18 mois, taux de volatilité annualisé de 54 % (basé sur la volatilité historique de la Société dans les 18 mois précédant la date d'émission) et taux de dividende de 0 %.

b) Émission d'actions accréditatives

	31 août 2020	31 août 2019
	\$	\$
Prime liée aux actions accréditatives au début de l'exercice	-	72 853
Ajouts	2 620 735	-
Amortissement	<u>(1 685 635)</u>	<u>(72 853)</u>
Prime liée aux actions accréditatives à la fin de l'exercice	<u>935 100</u>	<u>-</u>

Le 18 décembre 2019, la Société a clôturé un placement privé en émettant 1 189 365 actions accréditatives au prix de 0,66 \$ par action, pour un produit brut totalisant 784 981 \$. Les actions accréditatives ont été émises à une prime de 0,17 \$ sur le prix de clôture des actions de la Société à la Bourse de croissance TSX à la date d'émission. La prime est comptabilisée comme un passif lié à la prime sur les actions accréditatives de 196 245 \$, avec une réduction ultérieure au prorata du passif comptabilisé en charges et recouvrement d'impôt à mesure que les dépenses admissibles sont engagées. Des frais d'intermédiation de 21 698 \$ ont été payés à des tierces parties agissant sans lien de dépendance. Des administrateurs et des dirigeants de la Société ont participé au placement privé pour une contrepartie totale de 80 071 \$, aux mêmes conditions que les autres investisseurs.

Le 26 février 2020, la Société a clôturé un placement privé en émettant 2 448 980 actions accréditatives au prix de 2,45 \$ par action, pour un produit brut totalisant 6 000 001 \$. Les actions accréditatives ont été émises à une prime de 0,99 \$ sur le prix de clôture des actions de la Société à la Bourse de croissance TSX à la date d'émission. La prime est comptabilisée comme un passif lié à la prime sur les actions accréditatives de 2 424 490 \$, avec une réduction ultérieure au prorata du passif comptabilisé en charges et recouvrement d'impôt à mesure que les dépenses admissibles sont engagées. Aucune commission ni frais d'intermédiation n'a été versé en lien avec le financement.

Au 31 août 2020, un montant de 2 519 286 \$ restait à dépenser en vertu des ententes de financement accréditif (montant nul au 31 août 2019).

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2020 et 2019

13 Bons de souscription

Le tableau qui suit présente les changements survenus à l'égard des bons de souscription pour les exercices terminés les 31 août 2020 et 2019 et résume l'information relative aux bons de souscription en circulation au 31 août 2020 :

	Nombre	Valeur comptable \$	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au 31 août 2018	-	-	-
Émis dans le cadre d'un placement privé (note 12a)	2 210 576	78 800	0,35
En circulation au 31 août 2019	2 210 576	78 800	0,35
Émis dans le cadre d'un placement privé (note 12a)	2 042 855	136 000	0,46
Exercés	(4 253 431)	(214 800)	0,40
En circulation au 31 août 2020	-	-	-

14 Régime d'options d'achat d'actions

La Société maintient un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel un maximum de 5 857 000 options d'achat d'actions peut être octroyé. Le nombre d'actions réservées pour l'émission en vertu du régime d'options d'achat d'actions est équivalent à approximativement 9,99 % des 58 575 726 actions ordinaires émises et en circulation de la Société le 18 décembre 2019, soit la date à laquelle la Société a déposé une requête pour bonifier le régime d'options d'achat d'actions. Le prix d'exercice des options est établi selon le cours de clôture des actions de la Société à la Bourse de croissance TSX qui est en vigueur la veille de la date de l'octroi. Les options ont un terme maximal de dix (10) ans suivant la date de l'octroi ou, si une période d'interdiction était en vigueur à la fin du terme, la date d'échéance sera reportée de dix (10) jours ouvrables suivant la fin d'une telle période d'interdiction. Les options octroyées sont exerçables immédiatement, à moins d'indication contraire du conseil d'administration.

Les tableaux suivants résument l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation et à leur statut d'exercice au 31 août 2020 :

	2020		2019	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	3 745 000	0,43	4 095 000	0,42
Octroyées	1 245 000	1,31	50 000	0,33
Exercées	(510 000)	0,56	(320 000)	0,34
Échues	-	-	(80 000)	0,34
En circulation à la fin de l'exercice	4 480 000	0,67	3 745 000	0,43
Exerçables à la fin de l'exercice	4 290 000		3 745 000	

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2020 et 2019

14 Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Prix d'exercice \$	Options en circulation	Options exerçables	Moyenne pondérée de la période résiduelle d'exercice (années)
0,190	575 000	575 000	2,91
0,200	580 000	580 000	4,56
0,305	50 000	50 000	7,50
0,370	520 000	520 000	7,56
0,400	75 000	75 000	7,63
0,450	320 000	320 000	1,69
0,500	150 000	50 000	9,31
0,520	735 000	735 000	6,10
0,800	340 000	340 000	0,38
1,100	80 000	40 000	9,54
1,250	40 000	40 000	0,58
1,440	965 000	965 000	9,50
1,650	8 000	-	9,96
1,670	42 000	-	9,73
	<u>4 480 000</u>	<u>4 290 000</u>	<u>5,85</u>

Le 19 décembre 2019, la Société a accordé 150 000 options à un employé, à un prix d'exercice de 0,50 \$ par option. De ce nombre, 50 000 options d'achat d'actions étaient exerçables immédiatement, 50 000 options deviendront exerçables le 19 décembre 2020, et une dernière tranche de 50 000 options d'achat d'actions deviendra exerçable à compter du 19 décembre 2021. La juste valeur des options accordées s'élève à 58 500 \$, dont un montant de 40 219 \$ a été imputé aux dépenses d'exploration générale durant l'exercice terminé le 31 août 2020. La juste valeur des options a été déterminée selon la méthode d'évaluation du prix des options de Black-Scholes, à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,25 %, durée de vie prévue de 10 ans, taux de volatilité annualisé de 78 % basé sur la volatilité historique de la Société, et taux de dividende de 0 %.

Le 27 février 2020, la Société a accordé 965 000 options d'achat d'actions à des administrateurs, dirigeants, employés et consultants, à un prix d'exercice de 1,44 \$ par option. Ces options d'achat d'actions étaient exerçables à compter du 27 août 2020. La juste valeur des options accordées s'élève à 1 158 000 \$, tel que déterminé selon la méthode d'évaluation du prix des options de Black-Scholes, à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,25 %, durée de vie prévue de 10 ans, taux de volatilité annualisé de 85 % basé sur la volatilité historique de la Société, et taux de dividende de 0 %. Un montant de 1 086 000 \$ a été imputé aux dépenses générales et administratives, et un montant de 72 000 \$ a été imputé aux dépenses d'exploration générale.

Le 15 mars 2020, la Société a accordé 80 000 options à un employé, à un prix d'exercice de 1,10 \$ par option. De ce nombre, 20 000 options d'achat d'actions étaient exerçables immédiatement, 20 000 options pouvaient être exercées à compter du 15 juin 2020, et une dernière tranche de 40 000 options d'achat d'actions deviendra exerçable à compter du 15 mars 2021. La juste valeur des options accordées s'élève à 73 600 \$, dont un montant de 53 667 \$ a été imputé aux dépenses d'exploration générale durant l'exercice terminé le 31 août 2020. La juste valeur des options a été déterminée selon la méthode d'évaluation du prix des options de Black-Scholes, à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,25 %, durée de vie prévue de 10 ans, taux de volatilité annualisé de 85 % basé sur la volatilité historique de la Société, et taux de dividende de 0 %.

Le 3 août 2020, la Société a accordé 42 000 options à un employé, à un prix d'exercice de 1,67 \$ par option. De ce nombre, 21 000 options d'achat d'actions deviendront exerçables à compter du 3 février 2021 et une dernière tranche de 21 000 options d'achat d'actions deviendra exerçable à compter du 3 août 2021. La juste valeur des options accordées s'élève à 58 800 \$, dont un montant de 7 350 \$ a été imputé aux dépenses d'exploration générale durant l'exercice terminé le 31 août 2020. La juste valeur des options a été déterminée selon la méthode d'évaluation du prix des options de Black-

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2020 et 2019

14 Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Scholes, à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 0,55 %, durée de vie prévue de 10 ans, taux de volatilité annualisé de 87 % basé sur la volatilité historique de la Société, et taux de dividende de 0 %.

Le 14 août 2020, la Société a accordé 8 000 options à un employé, à un prix d'exercice de 1,65 \$ par option. De ce nombre, 4 000 options d'achat d'actions deviendront exerçables à compter du 14 février 2021 et une dernière tranche de 4 000 options d'achat d'actions deviendra exerçable à compter du 14 août 2021. La juste valeur des options accordées s'élève à 11 040 \$, dont un montant de 690 \$ a été imputé aux dépenses d'exploration générale durant l'exercice terminé le 31 août 2020. La juste valeur des options a été déterminée selon la méthode d'évaluation du prix des options de Black-Scholes, à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 0,55 %, durée de vie prévue de 10 ans, taux de volatilité annualisé de 87 % basé sur la volatilité historique de la Société, et taux de dividende de 0 %.

15 Dépenses par nature

	2020	2019
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	411 594	99 471
Rémunération fondée sur des actions	1 086 000	13 000
Honoraires professionnels et d'entretien	182 535	123 919
Administration et frais de bureau	62 590	58 748
Développement des affaires et frais d'administration	29 587	31 424
Publicité	6 504	5 810
Loyer	1 500	62 397
Assurance	24 717	21 720
Déplacements et représentation	64 852	56 918
Amortissement d'immobilisations corporelles	12 040	8 401
Amortissement d'actifs incorporels	348	352
Amortissement d'actifs au titre des droits d'utilisation	47 924	-
Impôt à payer en vertu de la Partie XII.6	-	38
Dépenses générales et administratives	1 930 191	482 198
Salaires pour la recherche de propriétés	65 550	28 350
Autres dépenses d'exploration	6 773	5 210
Rémunération fondée sur des actions	173 926	8 461
Crédits de droits remboursables pour perte et crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources, montant net	(19 128)	(12 427)
Exploration générale	227 121	29 594

16 Opérations entre parties apparentées

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs, le chef de la direction, le vice-président technologie et développement des affaires et le chef des finances. La rémunération versée ou payable pour les services des principaux dirigeants est décrite ci-dessous :

	2020	2019
	\$	\$
Salaires	455 392	317 680
Primes	155 000	-
Honoraires des administrateurs	42 538	37 723
Paiements fondés sur des actions	1 114 219	-
	1 767 149	355 403

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2020 et 2019

16 Opérations entre parties apparentées (suite)

Rémunération des principaux dirigeants (suite)

Un montant de 230 953 \$ en salaires (162 900 \$ en 2019) a été capitalisé dans les actifs d'E&E.

Au 31 août 2020, les comptes créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 103 794 \$ (103 047 \$ au 31 août 2019) payable aux principaux dirigeants. Ces sommes ne sont pas garanties, ne portent pas intérêt et sont exigibles sur demande.

Dans l'éventualité d'une perte d'emploi pour toute raison autre qu'une grossière négligence, le chef de la direction et le chef des finances auront droit à une indemnité équivalente à douze (12) mois de salaire et le vice-président aura droit à une indemnité équivalente à douze (12) semaines de salaire, augmentant d'un (1) mois pour chaque année d'emploi additionnelle. L'indemnité versée ne devra pas représenter plus de 10 % de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la Société au moment du paiement et est sujette à une période d'indemnisation maximale équivalente à douze (12) mois.

Dans l'éventualité d'un changement de contrôle ou d'une perte d'emploi suite à un changement de contrôle, le chef de la direction aura droit à une indemnité équivalente à vingt-quatre (24) mois de salaire et le chef des finances aura droit à une indemnité équivalente à dix-huit (18) mois de salaire.

17 Impôt sur le revenu

Composantes de l'impôt sur le revenu

La charge d'impôt sur le revenu différé se compose des éléments suivants :

	2020	2019
	\$	\$
Charge d'impôt sur le revenu différé	49 031	-
Amortissement de la prime sur les actions accréditives	<u>(1 685 635)</u>	<u>(72 853)</u>
Recouvrement d'impôt sur le revenu différé	<u>(1 636 604)</u>	<u>(72 853)</u>

Le taux d'imposition effectif diffère du taux d'imposition statutaire canadien en raison des éléments suivants :

	2020	2019
	\$	\$
Perte avant l'impôt sur le revenu	<u>(1 939 774)</u>	<u>(1 029 191)</u>
Taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 26,50 % (26,60 % en 2019)	(514 040)	(274 000)
Dépenses non déductibles (revenus non imposables)	330 000	8 000
Variation des écarts temporaires déductibles non comptabilisés	(923 000)	203 000
Incidence fiscale des dépenses renoncées en lien avec les actions accréditives	1 158 000	57 000
Perte non déductible sur la vente de placements à long terme	-	5 000
Amortissement des primes liées aux actions accréditives	(1 685 635)	(72 853)
Autres	<u>(1 929)</u>	<u>1 000</u>
Recouvrement d'impôt sur le revenu différé	<u>(1 636 604)</u>	<u>(72 853)</u>

La capacité à réaliser des avantages fiscaux dépend de plusieurs facteurs dont la vente de propriétés. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour permettre de comptabiliser l'actif. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés s'élèvent à 2 585 000 \$.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2020 et 2019

17 Impôt sur le revenu (suite)

Composantes de l'impôt sur le revenu (suite)

Aux 31 août 2020 et 2019, les principales composantes des actifs et des passifs d'impôt différé de la Société étaient les suivantes :

	2020	2019
	\$	\$
Actifs d'impôt différé		
Pertes autres qu'en capital	1 583 000	1 398 000
Pertes en capital	54 000	54 000
Placements	87 000	88 000
Frais d'émission d'actions et de bons de souscription	52 000	26 000
Immobilisations corporelles et actifs incorporels	209 000	196 000
Actifs d'exploration et d'évaluation	576 000	1 680 000
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	67 000	66 000
Actif au titre des droits d'utilisation	(140 000)	-
Passif de location	97 000	-
	<u>2 585 000</u>	<u>3 508 000</u>
Actifs d'impôt différé non comptabilisés		
	<u>2 585 000</u>	<u>3 508 000</u>

Composantes de l'impôt sur le revenu (suite)

Au 31 août 2020, les pertes pouvant être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs viennent à échéance tel que décrit ci-dessous :

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2040	701 000	701 000
2039	74 000	74 000
2038	211 000	210 000
2037	185 000	184 000
2036	306 000	306 000
2035	410 000	409 000
2034	514 000	512 000
2033	436 000	434 000
2032	790 000	787 000
2031	687 000	705 000
2030	719 000	719 000
2029	816 000	818 000
2026	139 000	99 000
	<u>5 988 000</u>	<u>5 958 000</u>

Au 31 août 2020, la Société avait accumulé des pertes en capital au Canada aux fins de l'impôt sur le revenu d'un montant approximativement 409 000 \$ (409 000 \$ en 2019). Ces pertes peuvent être reportées indéfiniment pour les utiliser en réduction de futurs gains en capital.

18 Perte par action

Pour les exercices terminés les 31 août 2020 et 2019, il n'y avait aucune différence entre la perte par action de base et la perte par action diluée étant donné que les instruments potentiellement dilutifs avaient un effet anti-dilutif. Par conséquent, la perte par action de base et diluée pour ces exercices a été calculée d'après le nombre moyen pondéré d'actions de base en circulation, qui était de 61 591 639 en 2020 et de 51 762 268 en 2019.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2020 et 2019

19 Instruments financiers, risques financiers et gestion du capital

Classification

Les instruments financiers de la Société au 31 août 2020 se composent de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de sommes à recevoir, de placements, de comptes créditeurs et charges à payer et d'avances reçues pour travaux d'exploration. La juste valeur de ces instruments financiers est soit équivalente à leur juste valeur (placements) ou se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme ou du fait qu'ils portent intérêt aux taux actuels du marché.

La classification des instruments financiers de la Société se résume comme suit :

		Juste valeur	
		2020	2019
		\$	\$
Actifs financiers	Classification		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût amorti	5 827 207	2 979 133
Sommes à recevoir	Coût amorti	69 745	44 715
Placements	Juste valeur par le biais du résultat net	50 609	41 246
		<u>5 947 561</u>	<u>3 065 094</u>
Passifs financiers			
Comptes créditeurs et charges à payer	Passifs financiers au coût amorti	1 498 557	2 125 448
Avances reçues pour travaux d'exploration	Passifs financiers au coût amorti	725 761	872 469
		<u>2 224 318</u>	<u>2 997 917</u>

La Société définit la hiérarchie d'évaluation de la juste valeur selon laquelle ses instruments financiers sont évalués de la façon suivante : le niveau 1 inclut les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Le niveau 2 inclut des données autres que les prix cotés considérés au niveau 1, qui sont observables pour les actifs ou les passifs, soit directement ou indirectement. Le niveau 3 inclut des données pour les actifs ou les passifs qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables. Il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux de hiérarchie durant les exercices terminés les 31 août 2020 et 2019.

Risques financiers

La Société est exposée à différents risques financiers, comme le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché, en raison de son utilisation d'instruments financiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit de la Société est principalement attribuable à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux sommes à recevoir. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont déposés dans des comptes auprès de banques à charte canadiennes ou sont investis de façon diversifiée dans des valeurs mobilières ayant une cote de crédit de haute qualité. Le risque en découlant est minimal de l'avis de la direction.

Le risque de crédit lié aux sommes à recevoir de partenaires découle d'une éventuelle incapacité des partenaires à assumer leurs créances. Ces sommes à recevoir découlent des dépenses engagées au nom des partenaires. En 2020, aucune provision pour créance douteuse n'a été comptabilisée. La Société effectue un suivi serré de sa situation financière de façon à minimiser son risque de crédit sur les sommes à recevoir.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société n'ait pas suffisamment de liquidités pour honorer ses obligations financières lorsqu'elles sont exigibles. Les liquidités de la Société et ses résultats d'exploitation pourraient être affectés à la baisse si l'accès de la Société au marché des capitaux était restreint, que ce soit en raison d'une dégradation des marchés boursiers en général ou en raison d'éléments spécifiques à la Société. Les flux de trésorerie générés par la Société

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2020 et 2019

19 Instruments financiers, risques financiers et gestion du capital (suite)

Risque de liquidité (suite)

proviennent principalement de ses activités de financement et de la cession occasionnelle d'une partie ou de la totalité des participations dans des propriétés. Au 31 août 2020, la Société disposait de 5 827 207 \$ en trésorerie et en équivalents de trésorerie (2 979 133 \$ au 31 août 2019) pour s'acquitter de ses passifs à court terme de 3 405 482 \$ (2 997 917 \$ au 31 août 2019). La Société évalue régulièrement sa situation financière afin d'assurer la préservation et la sécurité de son capital et pour maintenir son niveau de liquidités (voir la note 1).

Le tableau qui suit indique les échéances contractuelles des passifs financiers, incluant les intérêts le cas échéant, au 31 août 2020 :

	Valeur comptable \$	Flux de trésorerie contractuels \$	0 à 12 mois \$	12 à 24 mois \$	Plus de 24 mois \$
Comptes créditeurs et charges à payer, avances reçues pour travaux d'exploration	2 224 319	2 224 319	2 224 319	-	-
Obligations locatives	364 722	388 526	266 813	121 713	-

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les futurs flux de trésorerie liés à un instrument financier fluctueront en raison des variations dans les taux d'intérêt du marché. Le risque de la Société à cet égard découle de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie et est négligeable.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur d'un instrument financier varie en raison de la conjoncture dans le secteur minier canadien et des fluctuations des marchés boursiers. Les variations de la juste valeur des placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées dans les autres gains et pertes dans les états de la perte et de la perte globale. En ce qui concerne les placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net de la Société, une variation de $\pm 10\%$ des cours du marché au 31 août 2020 se solderait par une variation du résultat net estimée à 5 000 \$ (4 100 \$ pour l'exercice terminé le 31 août 2019).

Gestion du capital

La Société considère les éléments inclus dans les capitaux propres comme des composantes du capital.

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital consistent à maximiser sa capacité de poursuivre ses activités. La direction révisé son approche en matière de gestion du capital de façon continue et au besoin, la Société obtient du financement par le biais de placements privés.

Aucun changement important n'a été apporté à l'approche de la Société en matière de gestion du capital au cours de l'exercice terminé le 31 août 2020. La Société n'est pas assujettie à des exigences extérieures en matière de capital, à moins que la Société ne clôture un placement accréditif, auquel cas les fonds devront être consacrés aux travaux d'exploration (voir les notes 5 et 12). Les variations des différentes composantes du capital sont présentées dans les états des variations des capitaux propres.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2020 et 2019

20 Informations additionnelles relatives aux flux de trésorerie

	2020	2019
	\$	\$
Acquisitions d'actifs d'E&E incluses dans les comptes créditeurs et charges à payer	987 811	1 696 303
Amortissement d'immobilisations corporelles inclus dans les actifs d'E&E	38 260	35 975
Amortissement d'actifs au titre des droits d'utilisation inclus dans les actifs d'E&E	150 300	-
Crédits de droits remboursables pour perte et crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources présentés en réduction des actifs d'E&E, montant net	764 669	818 081

21 Événement subséquent

Le 14 septembre 2020, la Société a clôturé un placement privé sans courtier de 3 333 335 actions ordinaires à un prix de 1,80 \$ par action, pour un produit brut totalisant 6 000 003 \$.